



LA CITÉ DU WIESBERG

FORBACH

1959-1973

—
Architecte : Émile Aillaud
—

LA CITÉ

DU WIESBERG

FORBACH

1959-1973

Architecte : Émile Aillaud

Brochure réalisée à partir de l'étude commandée à l'agence BCA Benoît Carrié Architecture par le ministère de la Culture et de la Communication, direction générale des Patrimoines.

Direction

Vincent Berjot, directeur général des Patrimoines

Direction de la publication

Agnès Vince, directrice, chargée de l'architecture, adjointe au directeur général des Patrimoines

Hélène Fernandez, sous-directrice de l'architecture, de la qualité de la construction et du cadre de vie

Philippe Hénault, chef du bureau de la qualité de l'architecture et du paysage

Comité scientifique

Yvan Delemontey, Franz Graf, Bruno Reichlin, architectes et historiens de l'architecture

Réalisation de l'étude

Agence BCA Benoît Carrié Architecture (mandataire)

Atelier Architecture et Patrimoine, Raphaël Labrunye

Ont également participé au sein de ces deux agences : Justine Bisserier, Marion Cadet, Mai Diep, Lora Dimitrova, Shahram Hosseinabadi, Lucile Pierron

Atelier Paysage & Lumière, Dominique Hernandez
René Pérez Rivera, Azra Smail-Begovic

Réalisation de la publication

Ministère de la Culture et de la Communication, direction générale des Patrimoines, service de l'architecture

Sophie Masse, chargée de mission architecture au bureau de la qualité de l'architecture et du paysage

Élisabeth Henry, chargée de l'édition et de l'audiovisuel auprès de la sous-directrice

Coordination éditoriale et iconographie

Cécile Niesseron

Design graphique

Uli Meisenheimer

Ont également contribué à la réalisation de cette publication et nous les en remercions :

La photothèque du MEDDE / MLET, DICOM, Daniel Coutelier ;
le service régional de l'Inventaire de Lorraine, Laurence Casalini ;
le centre d'archives d'architecture du xx^e siècle, David Peyceré, Simon Vaillant ;
la bibliothèque Kandinsky, Centre Pompidou, Brigitte Vincens ;
Jean-Marie Helwig, architecte à Forbach ;
le service de l'architecture du MCC, Vincent Lacaille, Olivier Lerude, Christine Piquéras.

Cette étude prolonge la série de travaux menés sur les grands ensembles, auxquels les services déconcentrés du MCC (DRAC, STAP) ainsi que les CAUE ont apporté leur contribution.

© Ministère de la Culture et de la Communication, direction générale des Patrimoines, 2015.

ARCHITECTURES DU XX^E SIÈCLE

Le ministère de la Culture et de la Communication est à l'origine d'une politique ambitieuse en matière de qualité architecturale des constructions et des espaces urbains et paysagers.

Dans le cadre d'une série de travaux menés sur les grands ensembles de logements sociaux depuis la création du label « Patrimoine du xx^e siècle » et plus particulièrement à la suite d'une publication mettant en valeur quelque cent réalisations remarquables, le service de l'architecture de la direction générale des Patrimoines a confié une étude approfondie sur dix ensembles urbains à Benoît Carrié, architecte et enseignant à l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles. La sélection de ces ensembles s'est appuyée sur leurs qualités architecturales, urbaines, paysagères ou constructives ; elle présente des typologies et des situations géographiques et urbaines variées.

Appuyés sur une analyse fine de la situation présente, cette étude a permis de dégager un certain nombre de recommandations pour d'éventuelles transformations à venir. Elle a ainsi vocation à servir d'appui technique aux services déconcentrés du ministère, ainsi qu'à tous les acteurs concernés par des projets architecturaux ou urbains concernant un grand ensemble. Ces travaux révèlent notamment la richesse des conceptions d'origine, l'évolution et l'état actuel de ces opérations. Première réalisation publiée, la Cité du Wiesberg

à Forbach, en Moselle, est une œuvre originale et particulièrement aboutie de l'architecte Émile Aillaud. Elle a été labellisée « Patrimoine du xx^e siècle » en 2013. Construit entre 1959 et 1972, cet ensemble de plus de 1 000 logements à la composition urbaine savante, combine des façades au dessin minimaliste et une polychromie soignée.

La publication de ces dix monographies offrira, à terme, le tableau le plus exhaustif possible des conceptions et formes à l'œuvre, un véritable panorama d'architectures du xx^e siècle qui sont autant d'éléments majeurs du patrimoine d'aujourd'hui et sans doute plus encore de demain.

Vincent Berjot
Directeur général des Patrimoines

1

CONCEPTION ET RÉALISATION DE L'ŒUVRE

CONTEXTE

Site et situation foncière **10**

Programme et montage juridique **12**

GENÈSE DU PROJET

Conception **14**

Réalisation **18**

ÉVALUATION DE LA VALEUR DE L'ŒUVRE

Une œuvre d'Émile Aillaud caractéristique et unique **30**

Les qualités majeures de l'œuvre **36**

2

ÉVOLUTION ET ÉTAT DE L'OPÉRATION

ÉVOLUTION DU CONTEXTE

Situation dans l'armature urbaine, cadre bâti et paysage **40**

Une situation économique et sociale difficile **40**

Domanialités, statuts et gestion **42**

Perception et perspectives de projet **44**

LES ESPACES EXTÉRIEURS

Espaces végétalisés, voiries et stationnements **44**

Séquence d'accès aux logements **44**

L'ENVELOPPE

La polychromie originelle **46**

Panneaux de façades, fenêtres et fermetures **46**

LES LOGEMENTS

Des espaces qualitatifs mais peu évolutifs **50**

Confort et équipement **50**

3

RECOMMANDATIONS

LA POLYCHROMIE **54**

DIMENSION URBAINE, PAYSAGE ET ESPACES EXTÉRIEURS **54**

DIMENSION ARCHITECTURALE **55**

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES **58**

1

CONCEPTION ET RÉALISATION DE L'ŒUVRE

CONTEXTE

Site et situation foncière

Acteurs du projet et chronologie

Programme et montage juridique

GENÈSE DU PROJET

Conception

Réalisation

ÉVALUATION

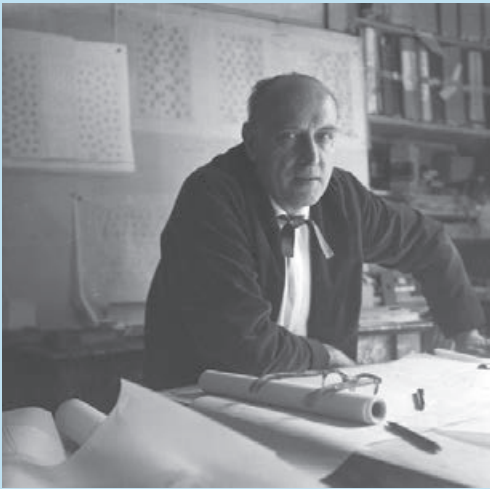
DE LA VALEUR DE L'ŒUVRE

Une œuvre d'Émile Aillaud caractéristique et unique

Les qualités majeures de l'œuvre

ACTEURS DU PROJET

Le projet a pour architecte en chef Émile Aillaud. Émile Aillaud est une figure de l'architecture d'après-guerre en France qui a su renouveler notamment avec les cités des Courtilières à Pantin et de la Grande Borne à Grigny, le paradigme du logement de masse. La cité du Wiesberg compte ainsi parmi ses réalisations importantes.



>>> Émile Aillaud à sa table de travail.

Architecte en chef

Émile Aillaud (Paris)

Architecte associé (adjoint)

J. Rietsch

Photographes

Véra Cardot, Pierre Joly, France
Ministère de la Construction (MC), Photo Halm

Ingénieur conseil

Asthon Azaïs

Entreprises

Gros œuvre : Jardin et Billiard (Paris)
Étanchéité : Ruberoid (Paris)
Peinture : Salmon (Woippy-les-Metz)
Vitrierie : Alazard (Paris)
Revêtements de sols : Debrez-Souliman (Metz)
Ascenseurs : Sacem, Le Havre
Épidermes de façades : Debrez-Souliman (Metz)
Serrurerie : Lejamtel (Saint-Lô)
Plomberie sanitaire : Delacommune (Paris)
Bloc-portes : Dourson (Le Val de Guéblange)
Menuiseries : Schimpf Fischel (Wissembourg)
Fermetures : Luttringer (Valdoie)
Électricité : S.P.T.E.E. (Paris)
Chauffage : Pillet (Levallois-Perret)

Maître d'ouvrage

Phase 1

Charbonnages de France
 Houillères du bassin de Lorraine
 Office public départemental d'habitations
 à loyer modéré (OPDHLM)

Phase 2

Société civile immobilière (SCI) de Forbach
 Société mosellane d'habitations
 à loyer modéré (HLM)

Autre(s) acteur(s)

Fabio Rieti, artiste-peintre / céramiste / coloriste

CHRONOLOGIE

1959

désignation de l'architecte

1959-1960

projet phase 1

1960-1965

réalisation phase 1

1971-1972

projet phase 2

1972-1973

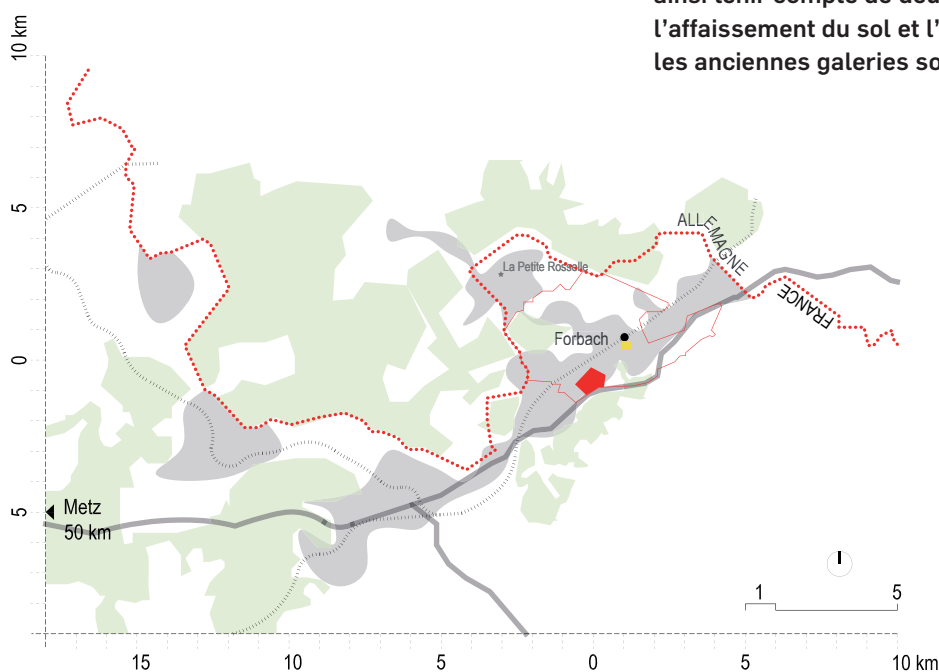
réalisation phase 2

CONTEXTE

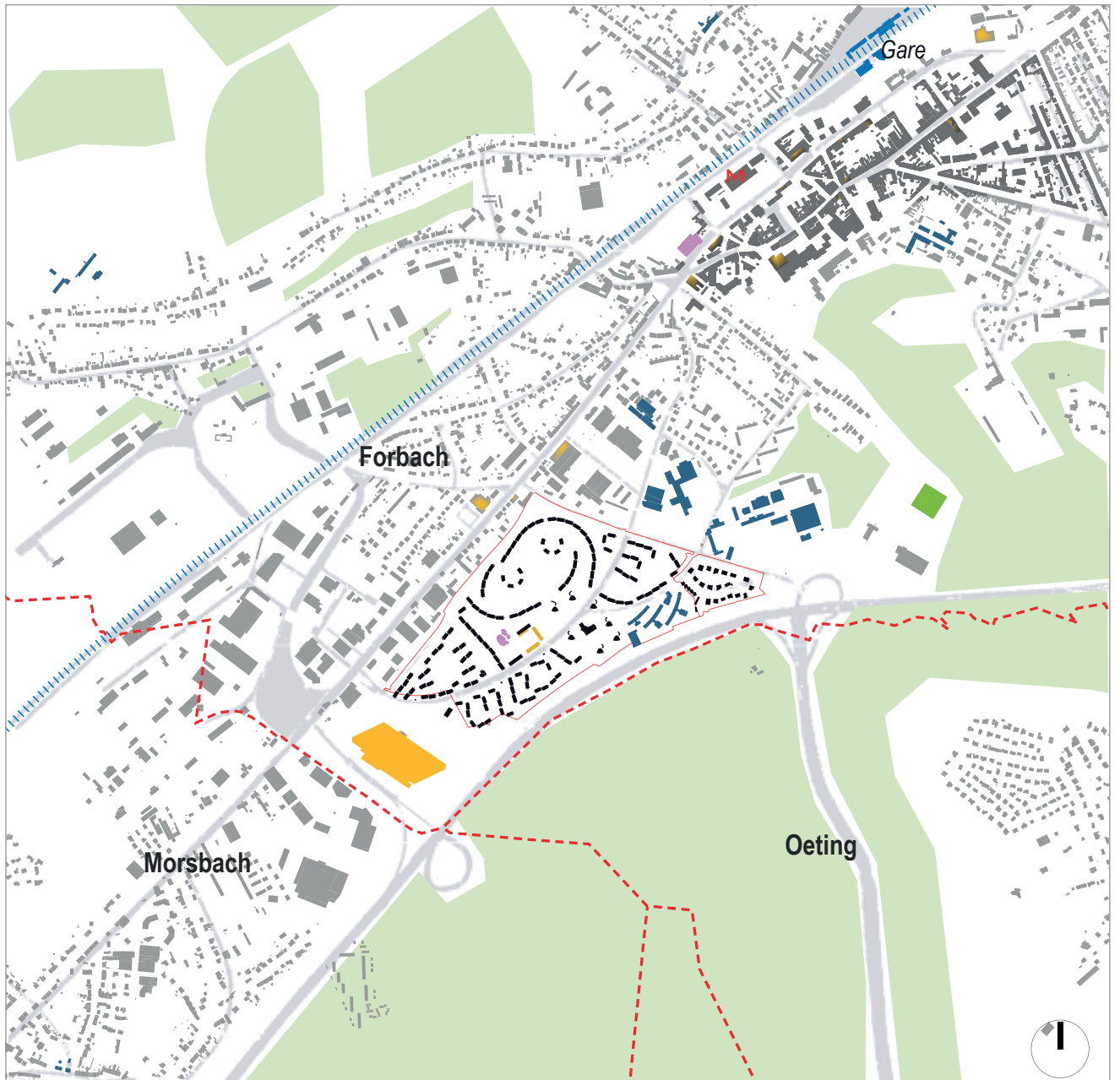
Site et situation foncière

L'opération de la ZUP du Wiesberg s'inscrit dans une période d'urbanisation intense en Lorraine et notamment dans le bassin houiller. Au cœur de ce territoire, la ville de Forbach connaît au sortir de la guerre de profondes mutations avec l'expansion de l'industrie charbonnière et le développement de nombreux puits d'extraction. Le quartier du Wiesberg est construit entre 1960 et 1972 au sud-ouest du centre-ville. Il en est séparé par une zone pavillonnaire et commerciale, mais bénéficie d'une liaison directe avec ses principaux services et équipements grâce à la nationale 3 – l'avenue Saint-Rémy – qui traverse la commune du sud-ouest au nord-est. Celle-ci constitue le principal axe routier de la ville et la limite nord du quartier. Au sud, l'opération est délimitée par l'autoroute A320 (dont le tracé épouse le relief du mont Wiesberg) tandis que les emprises commerciales en définissent les limites est et ouest. Depuis les années 1990, la réalisation de la « zone commerciale de l'Europe » puis du « Parc Europa » ont profondément modifié l'environnement du quartier : le Wiesberg est aujourd'hui une véritable enclave au sein d'une zone périurbaine en pleine expansion.

L'emprise initialement prévue pour la construction de la ZUP (55,9 ha) était nettement plus importante que celle qui sera finalement occupée par l'opération : 25 ha. En outre, si « Le Wiesberg » s'inscrit aujourd'hui dans une continuité urbaine, le site historique d'implantation était libre de toute urbanisation. Il s'agissait de terres agricoles qui se développaient en bandes selon un axe nord-ouest/sud-est, depuis la colline arborée du Wiesberg jusqu'aux limites parcellaires des habitations implantées le long de la route nationale. Avant 1959, seuls deux chemins forestiers permettaient de relier le mont Wiesberg aux quartiers résidentiels et aux anciennes casernes de l'est de la ville. Conservé par Émile Aillaud dans le projet d'aménagement de la ZUP, le tracé de ces deux voies historiques correspond actuellement à l'avenue de l'Europe – axe majeur du quartier – et à l'une de ses tangentes : la rue du Wiesberg. Avant la construction de l'opération, ce site en léger relief bénéficiait d'un contact direct avec la colline arborée du Wiesberg. La mise en valeur de l'environnement naturel, considéré par l'architecte comme l'un des principaux enjeux du projet, n'est plus perceptible depuis 1971 et la mise en service du tronçon d'autoroute. Davantage que la topographie, ce sont les caractéristiques géologiques du sous-sol qui ont orienté le projet. Depuis plus d'un siècle, le terrain était dédié à l'extraction du charbon par les Houillères de Lorraine, entraînant une dégradation progressive du sous-sol. Aillaud doit ainsi tenir compte de deux risques majeurs : l'affaissement du sol et l'infiltration d'eau dans les anciennes galeries souterraines d'extraction.



>>> À deux kilomètres de la frontière allemande et environ quatre kilomètres de Sarrebruck, la commune est en situation de carrefour au cœur de l'Europe. Depuis 1971 l'autoroute A320 longe la commune et la place ainsi à 1 h 45 de Strasbourg et 1 h 15 de Nancy. La gare de Forbach accueille également depuis 2007 le TGV Est qui relie Paris (1 h 45) à Francfort (2 h).



- Périmètre opération
- Limite communale
- Bâti opération
- Bâti
- Tissu urbain continu
- Ligne de TC
- Gare / station de TC

- M Mairie
- Établissement scolaire
- Équipement culturel / culturel
- Zone commerciale / d'activités économiques
- Établissement sportif
- Aire de jeux / espace vert

1 100 500 m

Programme et montage juridique

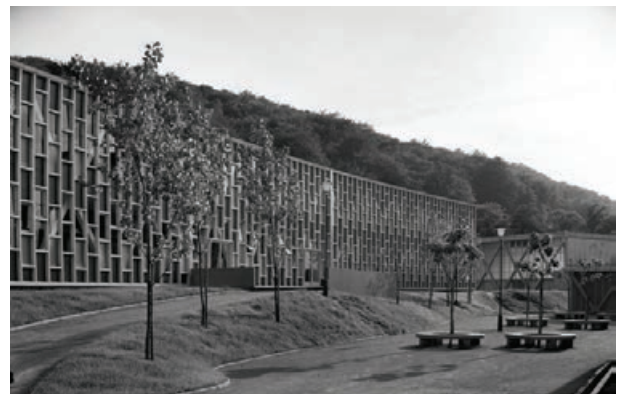
La première phase de construction (1960-1965) du quartier du Wiesberg est commanditée par les Charbonnages de France, les Houillères du bassin de Lorraine et l'Office public départemental d'habitations à loyer modéré (OPDHLM). La seconde phase de construction (1971-1972) est portée par la Société civile immobilière (SCI) de Forbach et la Société mosellane d'habitations à loyer modéré (HLM).

Le programme initial, défini en 1959, prévoyait la construction de 2 645 logements en cinq tranches (A, B, C, D, E). Faute de moyens financiers, seule la tranche A est construite entre 1960 et 1965, soit 1 004 logements. Puis 224 logements supplémentaires voient le jour en 1972. Ils se répartissent selon deux types principaux : des bâtiments bas (sous forme de modules de deux ou trois étages, sur un rez-de-chaussée de garages et articulés entre eux par des « rotules ») et des tours de dix étages (conçues à partir de deux types de plans).

Les 135 immeubles bas sont conçus à partir de modules de base de six ou huit logements, assemblés entre eux de manière à former des « rubans ». Leur articulation est assurée par des rotules abritant des séchoirs (ou au rez-de-chaussée : des locaux pour les vide-ordures). La forme de l'assemblage des modules varie : « En spirale pour délimiter de vastes espaces verts, en quadrilatères pour constituer de petites cours ou des jardins résidentiels, ou en ligne lorsqu'il s'agit de structurer des fonctions collectives, tel un terrain de sport ou une place commerciale¹ ». Les formations en spirale constituent « une sorte de fond sur lequel peuvent se déployer deux modèles de tours à dix étages² ». Le premier modèle, de type « parabolique » concerne sept tours réalisées à partir d'un plan semi-circulaire et disposées au pourtour d'une vaste prairie, au centre du quartier ; le second, de type « cintré », concerne huit tours conçues à partir d'un plan trapézoïdal et rassemblées en deux groupes de quatre, qui délimitent deux placettes au cœur de l'espace vert central.



>>> Plan-masse de la cité du Wiesberg.



>>> La façade courbe du groupe scolaire borde la cité.

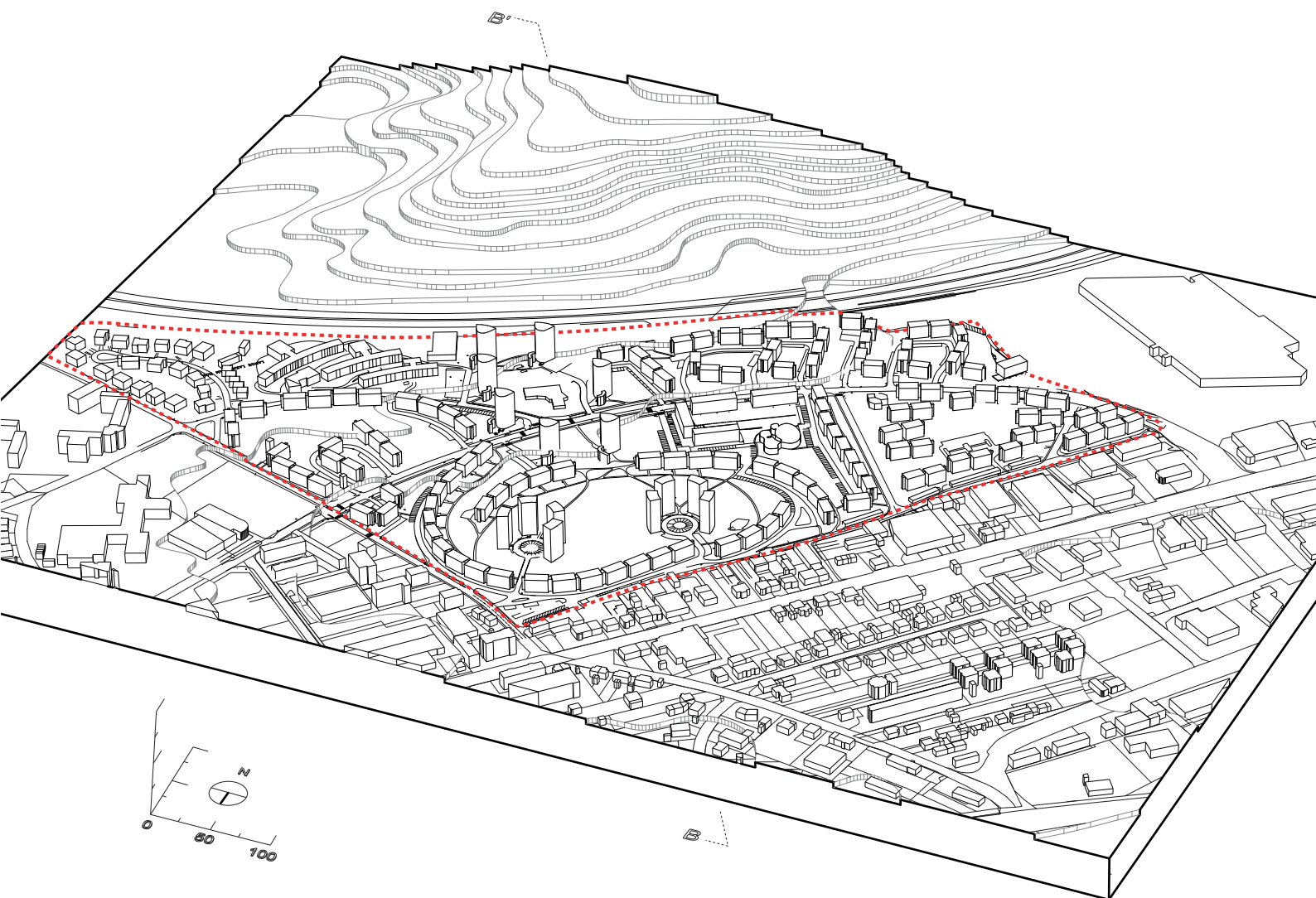
1 Lefrançois, Landauer, *Émile Aillaud*, 2011, p. 83.

2 *Ibid.*

Sur la surface totale de 25 ha, moins de 4 sont bâtis. La surface restante comprend environ 12 ha de sol « fertile », de différentes natures, et 9 ha de sol minéral : stationnement, routes, places, cheminements piétonniers.

La réalisation des 1 228 logements s'accompagne de la construction d'équipements. Le quartier se développe tout d'abord autour de la place commerciale des Tilleuls, au cœur de l'opération, qui forme un quadrilatère défini par quatre bâtiments de quatre étages, sur un rez-de-chaussée dédié aux activités commerciales ou à des bureaux. L'architecte réserve également un emplacement stratégique pour la construction d'une

église catholique, en contrebas de la place des Tilleuls et le long de l'avenue de l'Europe. Comme pour l'église, la construction du groupe scolaire Louis-Houpert est prévue dès le plan-projet de 1959. Réalisé entre 1961 et 1966, il se compose d'une école primaire de garçons et d'une école primaire de filles (R+1), d'une école maternelle et de services généraux à rez-de-chaussée, d'un gymnase et de logements de fonction (R+1). L'architecte donne à ces deux équipements des formes architecturales différentes qui les distinguent de leur environnement bâti, caractérisé par la linéarité et la répétition des typologies architecturales.



>>> Le quartier du Wiesberg se déploie sur un terrain de 25 ha bordant une colline boisée. L'ensemble est disposé selon un plan-masse libre et les 1 228 logements se répartissent selon trois types de bâtiments différents.

GENÈSE DU PROJET

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, Émile Aillaud s'impose comme un acteur essentiel des transformations du paysage du bassin de vie de Moselle-est. Il s'investit, en tant qu'architecte et urbaniste des Houillères de Lorraine, dans la reconstruction de l'appareil industriel et dans la conception de cités-jardins d'urgence pour les ouvriers entre 1946 et 1949. Il est ainsi l'auteur de plusieurs bâtiments industriels et d'équipements : à Saint-Avold, un immeuble de bureaux pour les Houillères du bassin de Lorraine (1947-1949) ; à Carling, des silos et bâtiments pour la cimenterie (1948) ; à Merbelach, un criblage-lavoir ainsi que des bureaux pour la direction des industries de la Houille (1948). Aillaud édifie également des ensembles de logements collectifs destinés aux ouvriers : à Creutzwald, la cité Bellevue (1945-1947) et à Saint-Avold, la cité Émile-Huchet (1947-1949) dont la conception, notamment en matière d'aménagement des espaces extérieurs, préfigure celle de la cité du Wiesberg. Aillaud est également désigné architecte-conseil des Houillères de Lorraine pour la réalisation du plan-masse du Bruch à Forbach. Depuis 1945 il est donc fortement engagé dans la reconstruction en Lorraine. Cependant, dans un premier temps c'est à Georges-Henri Pingusson (alors architecte-conseil du département de la Moselle) que le projet de la ZUP du Wiesberg est attribué, tout comme la plupart des nombreux projets alentours. En effet, dès la Libération, la relance économique s'accompagne d'une forte croissance démographique et Forbach voit sa population doubler entre 1945 et la fin des années 1950 (d'environ 10 000 à 23 000 habitants). Pour faire face aux besoins grandissants en logements, principalement destinés aux ouvriers, de nombreux quartiers voient donc le jour durant la décennie 1950, le plus souvent au prix de réaménagements profonds des zones périphériques auparavant agricoles. Mais Pingusson refuse l'opération du Wiesberg : le site lui paraît inadapté à un usage résidentiel du fait de la trop grande proximité de la cokerie, très polluante. C'est donc finalement vers Aillaud que l'office HLM de la Moselle se tourne en 1959 pour la construction du Wiesberg.

Conception

Cette commande est l'occasion pour Aillaud de mettre en œuvre ses conceptions architecturales et urbaines dans le cadre d'une opération d'envergure. En 1975, il écrira *Désordre apparent, ordre caché*, ouvrage dans lequel, il exposera ses principales réflexions sur l'urbanisme qui l'ont amené à cette écriture architecturale singulière.

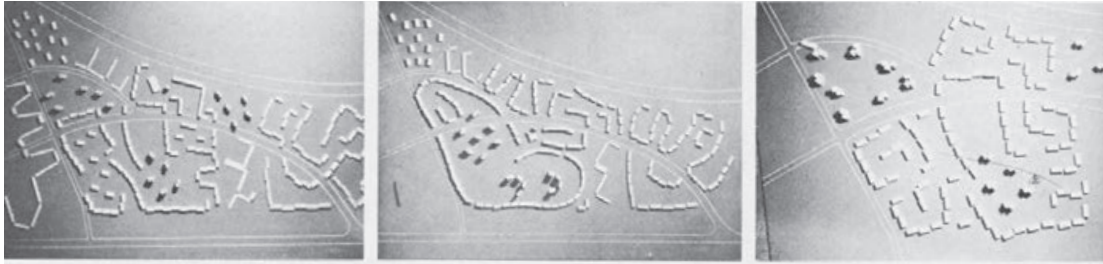
Il conçoit avant tout la ville à l'image du labyrinthe, constituée de multiples lieux clos, replis, fermetures et ouvertures : « l'essence même de la ville, partout et toujours est d'être confuse, chargée d'interrogations, de mystères³ ». L'architecte poursuit le rêve d'une ville énigmatique et volontairement incompréhensible, à l'instar des villes anciennes : « Il faudrait que les lieux soient si étranges qu'ils surprennent toujours et que l'on continue, on ne sait pourquoi, à s'y intéresser. [...] Lentement arriver à l'effet irrationnel, par des raisons rationnelles et secrètes. Car c'est le sens secret de la création qui importe⁴ ». Le plan-masse du quartier du Wiesberg relève d'une création poétique faisant appel à l'intuition et à l'imaginaire, s'éloignant de toute démarche purement cartésienne. Cette conception d'une ville fondée sur la recherche d'un « ordre caché » entraîne un bouleversement fondamental dans le processus de composition : « Il s'agit de remplacer le principe d'une vision totale par le déplacement continu d'une vision partielle. L'urbaniste doit donc abandonner la recherche du « plan d'ensemble » traditionnel, image fixe de la totalité, pour la recherche d'un arrangement selon l'ordre et la succession, c'est-à-dire dans le temps⁵ ».

Pour la composition du plan-masse, Aillaud ne travaille donc pas à plat avec le crayon mais procède en volume, par la disposition de petits éléments de maquette qu'il combine en prenant en compte l'échelle humaine. Il expérimente plusieurs solutions d'implantation en modifiant l'éclairage, qu'il étudie par une série de photographies. La combinaison finalement choisie ne représente pas la « meilleure » solution, mais plutôt le parti urbanistique permettant d'aboutir aux effets désirés. Il s'agit d'une composition libre dans laquelle les bâtiments, isolés ou diversement assemblés, semblent posés sur un océan d'herbe. Les ensembles de bâtiments délimitent ainsi une vaste « prairie centrale » ainsi que d'autres espaces publics minéraux : deux placettes à dimension plus domestique (unité de voisinage pour un groupe de quatre tours cintrées) et une grande place commerciale (place des Tilleuls). L'architecte applique bien entendu tous les impératifs du confort urbain au plan-masse : séparation des circulations, stationnements en pied d'immeubles ; mais ces derniers n'interviennent qu'après coup et ne servent en aucun cas de point de départ à l'invention. À l'exception de l'avenue de l'Europe,

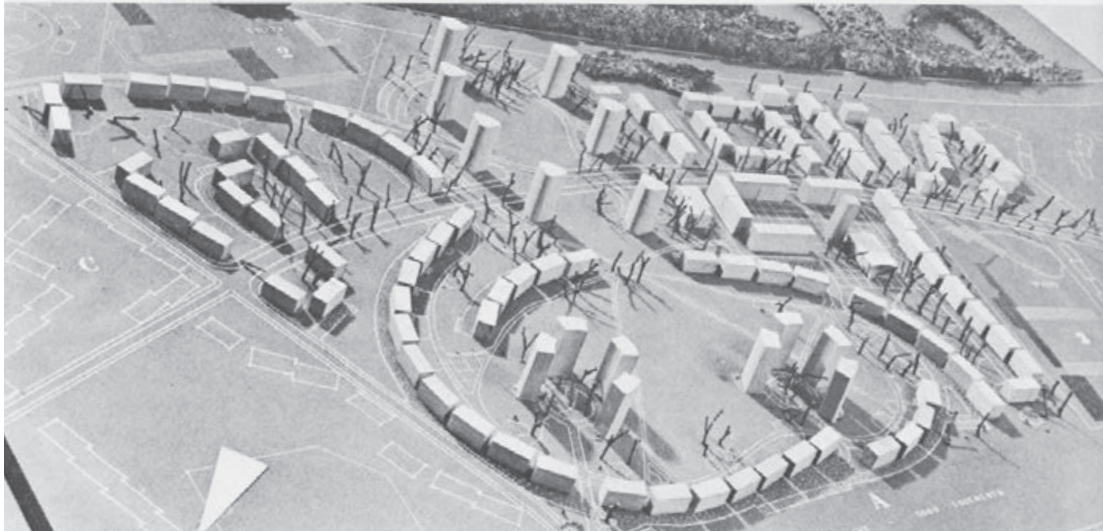
3 *Désordre apparent, ordre caché*, 1975, p. 34.

4 *Ibid.*

5 Aillaud, novembre 1962, p. 105.



Le procédé de glissement continu du ►
béton adopté à Forbach libère
l'architecte de nombreuses contrain-
tes antérieures, notamment de celle
de l'alternance des ossatures et des
remplissages et de celle de la
superposition obligatoire des
perforations. Le béton est traité
comme une matière moulée et le mur
travaille comme un voile. Haut de
1,50 m, le coffrage utilisé fait le tour
du bâtiment et comporte une plate-
forme de travail. L'ensemble monte
d'un centimètre à la minute.



>>> Maquettes d'études pour l'élaboration
du plan-masse de la cité du Wiesberg,
in *L'Œil*, n° 12, février 1965, p. 30-31.



>>> Cité Bellevue, Creutzwald, Moselle, 1946-1949.

la circulation automobile est en effet reléguée en périphérie de l'opération; les logements sont desservis par des voies de taille modeste et en impasse. Les boxes de parkings intégrés aux immeubles bas libèrent les espaces verts de la présence de l'auto. Enfin un parking annulaire, situé au sud-ouest du quartier, est construit dans une seconde phase du projet. Légèrement enterré et inscrit dans un aménagement végétalisé original, il est conçu pour échapper à la vue du piéton au niveau du sol.

Selon l'architecte un ensemble urbain doit se composer « de temps forts et de temps faibles, de rétrécissements et d'élargissements comme une respiration; de larges aires découvertes, vertes ou pavées, y créent des ruptures de rythme dans le tissu à petite échelle humaine⁶. » Au Wiesberg, ce refus de la monotonie se manifeste par la confrontation de deux typologies principales : immeubles bas et tours, qui animent la composition paysagère. L'architecte conçoit également deux types d'espaces extérieurs : d'une part, un large espace ouvert au cœur du quartier, d'autre part, des squares fermés générés par le regroupement de plusieurs unités de logements et qui permettent le développement d'une vie à l'échelle de l'unité de voisinage. Aillaud conçoit un ensemble à la morphologie sophistiquée, composé de pièces urbaines, architecturales et paysagères s'articulant entre elles, de la grande échelle à l'interface entre espace public et espace intime du logement.

Les plantations sont pensées dans un système global hiérarchisé : un boisement de pins marque les lisières de l'opération et assure les continuités forestières (depuis le mont Wiesberg jusqu'au point bas du site), des plantations arborées marquent les seuils des espaces communs et domestiques, d'autres forment des filtres entre les différentes « unités de voisinage ». À chacune de ces unités correspond une palette végétale, répondant aux variations chromatiques du bâti. Le traitement du paysage est fin et parfaitement intégré à la conception architecturale et urbaine de l'ensemble. La végétation marque les limites, anime les espaces extérieurs en complément du réseau des cheminements internes de l'opération et permet de régler les articulations entre ses différentes parties (entre les groupes de bâtiments de typologies différentes, entre les espaces extérieurs de nature et d'usage différents). Enfin, elle accompagne et rythme les « rubans » formés par les bâtiments bas. À l'inverse, à l'échelle du logement l'architecte privilégie le développement de l'individualité, car « il estime que ce que désire l'homme, c'est la possibilité de pouvoir s'isoler⁷ ». « Et le logement est par nature une retraite. La fenêtre, comme l'œil de l'objectif, doit être petite pour être lumineuse⁸. Les baies qu'il conçoit pour le quartier du Wiesberg sont donc de taille réduite, en opposition aux fenêtres panoramiques souvent employées à l'époque dans les grands ensembles pour faire pénétrer le monde

extérieur dans le logement : Aillaud cherche à donner une vision partielle et changeante des paysages urbains, qui se laissent découvrir progressivement en errant ou en déambulant. L'affirmation de l'individu au sein de la communauté est également perceptible dans le choix d'une disposition apparemment aléatoire des ouvertures. Les percements sont disposés sans souci de superposition : « l'architecte a désiré utiliser cette possibilité pour en tirer une esthétique propre, selon lui, à caractériser le grand nombre, ainsi qu'à préserver l'anonymat de l'habitant que la superposition indiscrette des fonctions découvre; le soir, la pile des séjours, puis celle des cuisines s'éteignent, enfin celle des chambres quand les lits sont pleins. Cette apparente négation de l'architecture peut permettre de trouver une nouvelle matière architecturale; image possible de l'accession à la vie publique de l'innombrable⁹. »

Profondément ancré dans la modernité de son temps, Aillaud admire certains des architectes de son époque. Ses références ne sont « ni Le Corbusier, dont il critique le rigorisme, ni Perret et son "classicisme trop littéral", mais finlandaises : au-delà d'Alvar Aalto, dont il apprécie le modernisme – selon lui un peu folklorique mais parfaitement adapté à la Finlande et à ses mœurs – il aime tout particulièrement Arne Jacobsen¹⁰. » Du côté américain, Aillaud dit devoir beaucoup à Mies Van der Rohe et à Louis Kahn qu'il considère comme inimitables. Il déplore surtout avec virulence l'obsession de la rationalité qui caractérise certaines réalisations françaises durant les Trente Glorieuses : « Or, que voyons-nous dans la plupart des plans exécutés : des agencements orthogonaux de blocs qui jamais ne déterminent des volumes extérieurs, des blocs où la recherche technique et parfois plastique ont marqué des réussites, où cependant jamais le problème de l'échelle ni de l'imagination humaine n'ont été envisagés. La monotonie des espaces verts et des grands prospects est une maladie de nos cités; elle rend à la fois sensible l'immensité de la collectivité et supprime la chaleur du voisinage; le contraire, exactement, est souhaitable¹¹. » L'architecte se place donc en marge d'un certain type de production, abandonnant le formalisme de certaines réalisations au profit d'une ville qu'il souhaite labyrinthique et à l'échelle de l'individu. Il dénonce ainsi le gigantisme

6 Aillaud, novembre 1962, p. 105.

7 Lefrançois, Landauer, *op. cit.*, p. 26.

8 Aillaud, *op. cit.*, p. 37.

9 Aillaud, n° 3, avril 1965, p. 125.

10 Lefrançois, Landauer, *op. cit.*, p. 26.

11 Aillaud, novembre 1962, p. 105.



>>> Les menuiseries des fenêtres, très fines, sont rendues presque invisibles par leur encastrement dans les voiles de béton. Pour les baies carrées qui ne comportent pas de dormant, les charnières permettant l'ouverture sont fixées directement au mur de façade.



de certains grands ensembles qui, tels des « séries de planches, désespérément parallèles et désespérément posées sur du gazon¹² » ne permettent pas l'établissement d'une vie individuelle et collective de qualité. Enfin, il reproche aux architectes de son époque d'avoir « dévoyé la notion de fonctionnalisme en la limitant aux seules questions de forme, de morale ou d'image de marque¹³ » : « c'est un mal contemporain, écrit-il, que de croire que les grands progrès de la science, de la technique ou du bien-être impliquent également une forme, c'est-à-dire une apparence¹⁴ ». À ses yeux, la rationalité dans l'architecture ne doit en aucun cas être perceptible : « Adeptes de la préfabrication à laquelle il a régulièrement recours, Émile Aillaud la déplore lorsqu'elle contribue à la monotonie des grands ensembles, c'est à dire quand elle est utilisée non pas comme un moyen mais comme une fin¹⁵. » À l'inverse, Aillaud s'attache à utiliser la technique pour servir le projet d'ensemble. Conscient des fragilités du sol, il prévoit par exemple des dispositifs constructifs adaptés à chacune des typologies : « Les sujétions qu'impliquait l'exploitation minière sous le terrain affecté à la réalisation de cette opération ont une influence déterminante sur le plan-masse : c'est ainsi que M. Aillaud a été amené à placer les 2/3 des logements dans 103 petits bâtiments R+3 pratiquement indépendants (les séchoirs qui les réunissent ne solidarisant pas les bâtiments plus que ne le font les soufflets pour les wagons de chemin de fer)¹⁶ ». Les tours correspondent au tiers restant et permettent de diversifier les formes urbaines de l'ensemble. Par rapport aux bâtiments bas, elles occupent une surface réduite au sol et sont donc plus exposées à des problèmes de stabilité dans le cas de mouvements de terrain. Pour prévenir d'éventuelles difficultés, elles sont donc posées sur des vérins placés sur les fondations, qui permettent le redressement de l'assise des bâtiments si un tassement différentiel se produisait.

Réalisation

Pour la tranche A, l'architecte prévoit l'implantation d'immeubles bas, assemblés en spirales ou en quadrilatères et de tours de logements (R+9). Pour la tranche B, il réutilise le même système d'assemblage d'immeubles bas mais exclut les tours de sa composition. Les tranches C et D, jamais réalisées, prévoyaient l'emploi de nouvelles typologies (immeubles bas assemblés en spirales, maillages d'immeubles sur la base d'un plan en trident). Faute de moyens financiers suffisants, l'architecte limite son projet à la réalisation de la tranche A et abandonne certaines typologies prévues initialement.

La rapidité d'exécution et le coût modeste du projet sont rendus possibles par l'emploi de techniques de construction industrialisées issues du génie civil : le recours à la préfabrication et à la normalisation des éléments de construction constitue une réponse d'Aillaud aux problèmes de budget et d'approvisionnement en matériaux qui marquent les années d'après-guerre en France. La méthode mise au point vise en effet « l'industrialisation poussée du gros œuvre, qui prend l'allure du travail à la chaîne, par la suppression des finitions onéreuses pour le gros œuvre et les corps d'état, par la possibilité d'économie par préfabrication, simplification et incorporation¹⁷. »

C'est ainsi, par exemple, que les murs (façades et refends) sont exécutés en voile de béton à l'aide d'un coffrage glissant.

12 Aillaud, novembre 1962, p. 105

13 Lefrançois, Landauer, *op. cit.*, p. 22.

14 Aillaud, novembre 1962, p. 126.

15 Lefrançois, Landauer, *op. cit.*, p. 22.

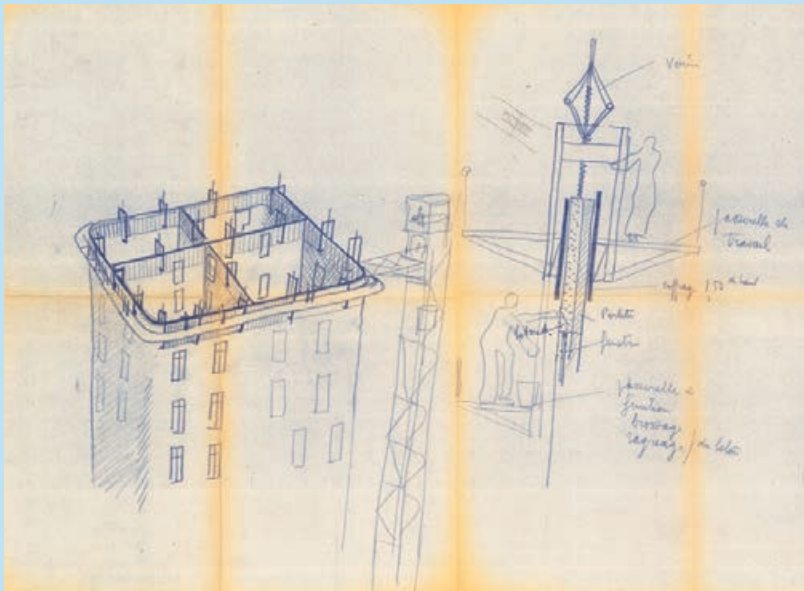
16 Anonyme, *Sélection Construction du C.G.T.B.*, s. d.

17 J. de Bary, s. d.

LE PRINCIPE DU COFFRAGE GLISSANT

Un coffrage de 1,50 m de hauteur, construit au sol, enveloppe l'ensemble des murs porteurs du bâtiment – en l'occurrence ici les murs de façade. Un vérin hydraulique assure l'élévation du dispositif : le coffrage s'élève dans un mouvement lent et continu, au fur et à mesure du coulage du béton et de son durcissement (1 cm par minute). Le coffrage prend lui-même appui sur des montants noyés dans les parois réalisées. Tous les murs porteurs d'un même bâtiment sont donc coulés progressivement, d'un seul tenant sur toute sa hauteur. Ce procédé, mis au point en collaboration avec l'entreprise Jardin

et Billard, a permis d'obtenir un aspect de matière moulée pour les parois extérieures sans recourir à un système structural poteau-poutre et remplissage, plus traditionnel. Les gaines techniques et les canalisations sont incorporées dans les murs de refends au fur et à mesure de leur coulage. Les planchers sont, eux, coffrés puis rapportés après coup grâce aux empochements réservés dans les murs de façade et aux trous traversants réalisés dans les refends. Selon la même logique, les emplacements des baies sont réservés lors du coulage des murs à l'aide de moules en acier et les vitrages sont ensuite fixés dans les réservations prévues, dissimulant leurs châssis le cas échéant. Les parements extérieurs du béton, légèrement striés, ont été conservés tels quels (avec application d'un revêtement polyester polymérisé). Les parements intérieurs ont été surfacés à la taloche sur le béton encore frais en dessous du coffrage, au fur et à mesure qu'il s'élevait.



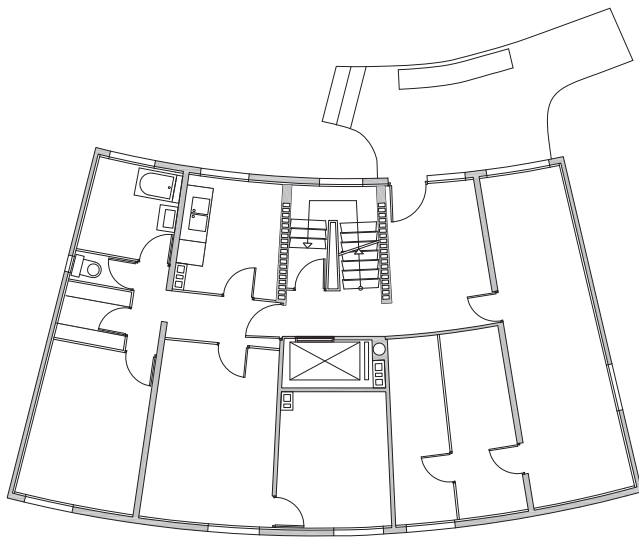
>>> Croquis de l'agence Aillaud illustrant le principe du coffrage glissant. Alors qu'un coffrage classique exige d'être démonté puis remonté pour chaque étage construit, ici un vérin hydraulique assure le mouvement continu du coffrage à mesure que le béton durcit.



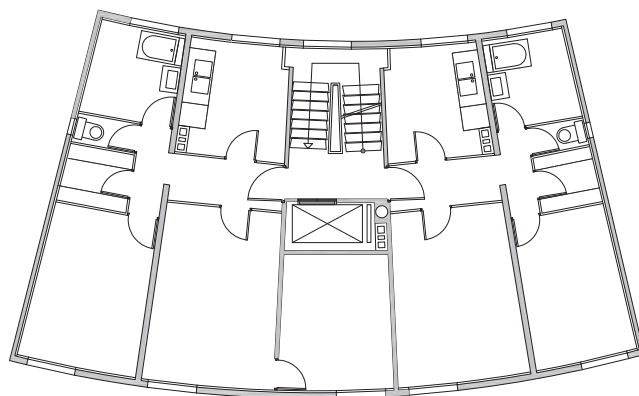
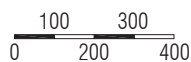
>>> Mise en œuvre du coffrage glissant sur une tour parabolique.

LES TOURS CINTRÉES

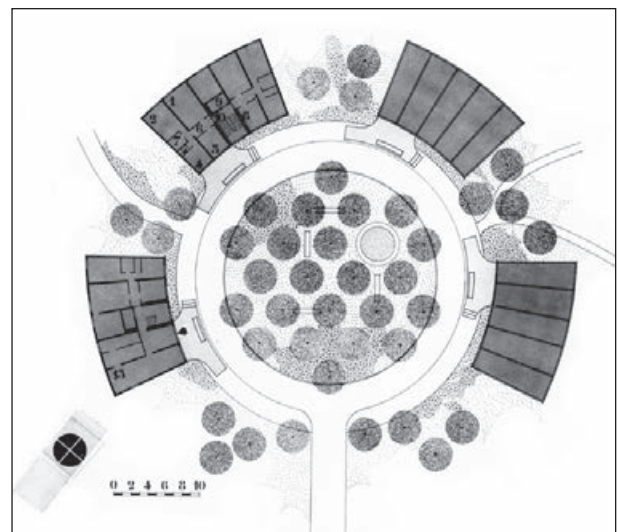
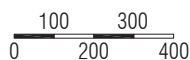
La disposition du plan en éventail permet une ouverture évasée des pièces principales sur le paysage proche et lointain, tandis que les pièces de service ouvrent sur la placette circulaire définie par le regroupement des tours par quatre. Cette règle privilégie la composition d'ensemble et les relations de voisinage, par rapport à une disposition des pièces dont l'orientation obéirait à l'ensoleillement. Chaque étage se compose de deux appartements traversant d'une surface de 47,90 m² (typologie 2 pièces) ou 57,90 m² (typologie 3 pièces). Un ascenseur double la cage d'escalier.



>>> Plan du rez-de-chaussée.



>>> Plan d'un étage courant.



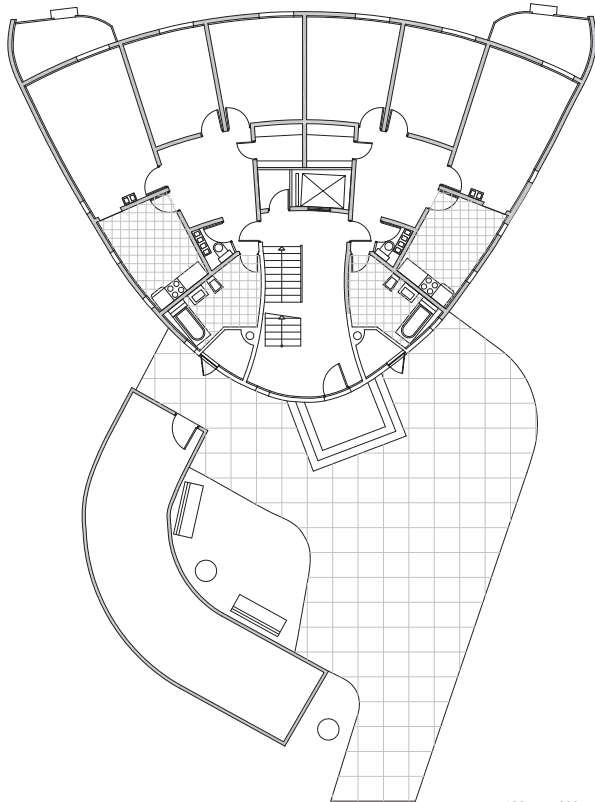
>>> Plan d'un ensemble de quatre tours.



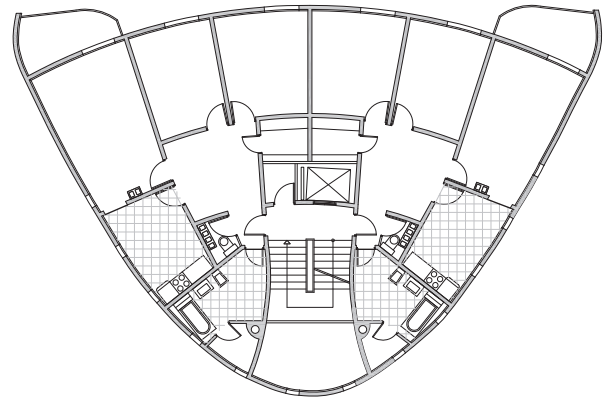
LES TOURS PARABOLIQUES

Les tours paraboliques sont l'événement plastique le plus original de l'ensemble. Elles ont toutes la même orientation, permettant d'ouvrir les pièces principales vers le sud et comprennent exclusivement des logements de trois pièces. Un noyau central de circulation composé d'un ascenseur et d'une cage d'escalier permet l'accès aux appartements. Chaque étage comprend deux logements placés symétriquement de part et d'autre de la circulation. Ils bénéficient d'une double orientation : le séjour et les deux chambres occupent la façade sud, la cuisine et la salle de bain donnent au nord sur les façades latérales. Enfin, le salon se prolonge vers l'extérieur par un balcon, à chaque extrémité de la façade sud. Ce sont les seuls logements disposant d'un balcon.





>>> Plan du rez-de-chaussée.

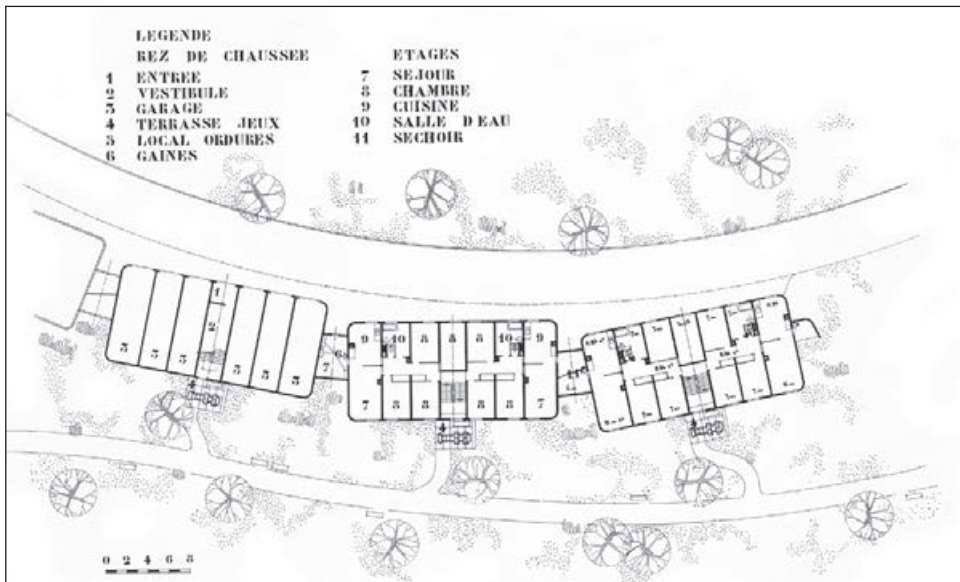


>>> Plan d'un étage courant.

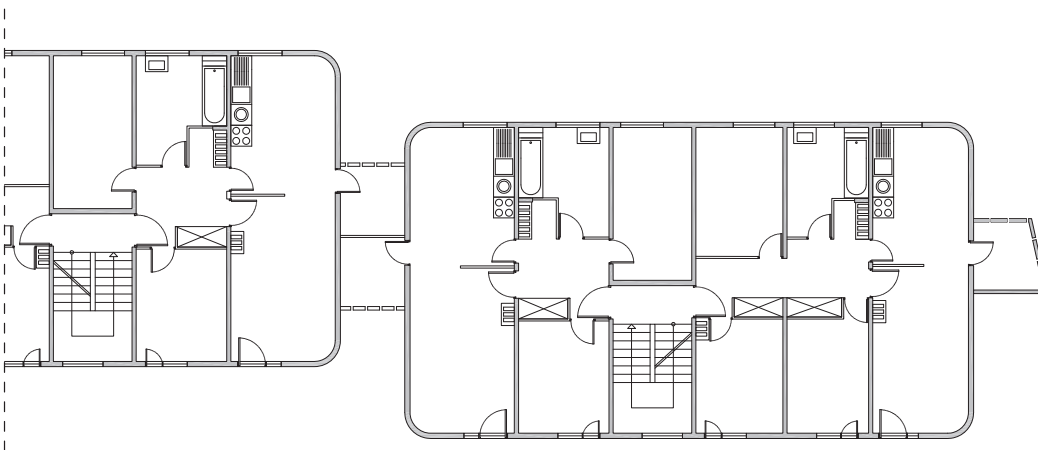


LES IMMEUBLES BAS

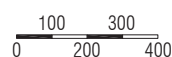
Les immeubles bas se présentent comme un assemblage de petits bâtiments indépendants. D'une conception plus conventionnelle, le plan des appartements est très contraint par la trame des refends en béton, coulés en même temps (et donc d'un même tenant) que les murs de façade et les gaines techniques; les cloisons sont réduites à une paroi transversale souvent menuisée et intégrant un rangement au fond de la pièce. Leur plan suit une composition symétrique: chaque palier dessert deux appartements traversants, placés de part et d'autre de l'espace de circulation. Chaque logement se compose de deux ou trois pièces. Les pièces de jour (séjour et cuisine) se situent aux extrémités de chaque bâtiment: côté extérieur, ce qui permet aux habitants d'accéder directement au séchoir depuis la cuisine. La partie nuit (chambres, salle de bain) occupe le centre du bâtiment, à proximité de l'entrée, et doit donc être traversée pour accéder à la partie jour.



>>> Plan du rez-de-chaussée.



>>> Plan d'un étage courant.





>>> Les ensembles d'immeubles bas forment un ruban discontinu, posé sur la prairie et dans lequel sont ménagées des ouvertures vers l'extérieur. On aperçoit ici le groupe scolaire Louis-Houpert et en arrière-plan le mont Wiesberg.

LES BAIES

Trois types d'ouvertures existaient dans le projet d'origine : des fenêtres carrées, des fenêtres rectangulaires et des meurtrières ; chacune étant utilisée différemment dans les trois typologies de bâti. Comme pour leur implantation (qui n'est pas fonction de l'ensoleillement des pièces), les fenêtres des tours cintrées ne dépendent pas des espaces intérieurs. Les façades principales avant et arrière présentent des ouvertures carrées de dimensions identiques (1,25 m x 1,25 m). Les façades latérales sont très peu ouvertes : elles ne disposent que de petites meurtrières alignées qui correspondent aux sanitaires. À l'inverse, pour les tours paraboliques chaque type de fenêtre correspond à une fonction intérieure. Les fenêtres les plus importantes correspondent aux espaces de vie, les fenêtres carrées (plus petites) aux chambres et

les meurtrières aux espaces de service. Enfin, les façades des immeubles bas sont percées de fenêtres carrées de mêmes dimensions que celles des tours cintrées, mais avec deux sens d'ouvertures différents.

Pour l'ensemble des bâtiments, Aillaud joue sur le décalage des percements pour animer le dessin architectural. Les menuiseries, particulièrement travaillées, sont presque invisibles : elles sont installées dans une réservation des voiles de béton et leur épaisseur est réduite au minimum (de simples cadres métalliques entourent les vitres et les fenêtres carrées ne comportent pas de dormant).



>>> Seuls trois types de baies sont utilisés pour l'ensemble des bâtiments de l'opération. Leur disposition irrégulière permet d'animer le dessin minimaliste des façades.



LES SÉCHOIRS

La question des séchoirs ne concerne que les bâtiments bas. Il en existe deux types : les séchoirs « rotules » qui permettent d'articuler deux unités de logements et les séchoirs situés à l'extrémité de celles-ci.

Les rotules ont été conçues comme des espaces ouverts dont les façades en béton strié arborent de fines meurtrières. Le fractionnement des volumes, entre immeubles bas et séchoirs, permet de limiter les tassements différentiels dus aux éventuels mouvements de terrain sur ce sol fragilisé. Les séchoirs situés à l'extrémité des unités sont, eux, traités comme des coques en béton moulé dont l'une des façades est entièrement ouverte sur l'extérieur.



>>> Les rotules correspondent soit à des séchoirs, soit à des locaux de vide-ordures (pour les pièces situées en rez-de-chaussée).

LES SÉQUENCES D'ENTRÉE

Le rapport au sol est traité de manière ingénieuse pour tous les types de bâtiments. Le niveau des appartements est toujours surélevé par rapport au niveau de la rue, ce qui permet à la fois d'identifier clairement les accès et de garantir l'intimité des habitants. Un soin particulier est apporté à la conception des halls d'entrée et l'accès est traité de manière différente en fonction des typologies :

- pour les tours cintrées, Aillaud réalise une véritable « mise en scène » : l'accès est assuré par une rampe ou des escaliers et l'entrée est signifiée par un auvent en béton

- pour les tours paraboliques, l'entrée se fait par la façade nord. Une rampe permet d'accéder au niveau du hall (surélevé de 0,55 m par rapport au niveau du sol)

- pour les immeubles bas, l'entrée se fait toujours côté rue (façades avec accès aux garages). Aillaud a profité du dénivelé naturel du sol en composant différemment les façades sur rue et les façades sur jardin, générant ainsi un rapport au sol adapté à la fonction des espaces en rez-de-chaussée.



>>> Extérieur et intérieur de l'entrée d'un immeuble bas.



>>> Séquence d'entrée d'une tour cintrée et vue en contre-plongée du hall toute hauteur dans une tour parabolique.

ÉVALUATION DE LA VALEUR DE L'ŒUVRE

Le quartier du Wiesberg illustre parfaitement la place singulière qu'occupe Aillaud dans la production architecturale de son époque, avec le développement d'une écriture originale privilégiant une grande liberté : dans les formes, l'implantation des bâtiments, le positionnement des ouvertures et la coloration des façades.

L'opération du Wiesberg constitue l'une des premières expériences d'Aillaud dans l'emploi du coffrage glissant (cf. encadré p. 21) pour une opération de logements. C'est l'occasion pour lui de mettre au point, en collaboration avec l'ingénieur-conseil et l'entreprise, les conditions de sa mise en œuvre. Ce procédé a été utilisé par Aillaud précédemment et sera repris par la suite pour le quartier Pablo-Picasso à Nanterre. Comme l'expliquent Dominique Lefrançois et Paul

Landauer dans leur ouvrage¹⁹, l'opération du Wiesberg est aussi singulière car « elle marque une étape nouvelle » dans les recherches alors menées sur la question de la grande échelle : « Si l'architecte continue d'y privilégier l'allongement horizontal et vertical des constructions – comme un des moyens d'organiser l'ampleur du programme de logements –, celui-ci sera compensé par le développement d'unités réduites, étudiées finement pour favoriser « à la fois l'intimité du logement et les bonnes relations de voisinage²⁰ ». Ces expérimentations constituent une synthèse des deux grandes tendances du moment. La première, très employée, privilégie l'étirement des volumes : allongement des édifices en grandes lignes droites²¹ ou déploiement en arcs de cercles le long de lignes de crêtes²². D'autres concepteurs favorisent plutôt l'autonomie des constructions, le regroupement des logements au sein de volumes ouverts dans toutes les directions et librement posés sur les espaces verts : ils privilégient les bâtiments-plots. Au Wiesberg, Aillaud s'inscrit à la rencontre de ces deux approches : la composition mixte répond à la nécessité de structurer le paysage tout en assurant des conditions favorables au développement d'une vie domestique protégée.



19 Lefrançois, Landauer, *op. cit.*, p. 82.

20 *Ibid.*

21 Quartier du Haut-du-Lièvre à Nancy, 1959-1963, architecte Bernard Zehrfuss.

22 Quartier Beaulieu à Saint-Étienne, 1953-1956, architectes Édouard Hur et Henri Gouyon.

Une œuvre d'Émile Aillaud caractéristique et unique

Les principes « traditionnels » des cités d'Aillaud se retrouvent dans l'opération du Wiesberg : nombreux espaces clos générés par un assemblage d'unités réduites, prairie centrale au cœur du dispositif, circulation automobile rejetée en périphérie, colorimétrie très présente et abandon de l'alignement des ouvertures.

Le quartier du Wiesberg est la seconde opération de logements collectifs construite par Aillaud avec le concours de Fabio Rieti (son gendre), après la cité de l'Abreuvoir à Bobigny en 1954. Elle marque une étape importante dans cette collaboration entre architecte et artiste, dont les deux réalisations franciliennes (le quartier de la Grande Borne à Grigny et le quartier

Pablo-Picasso à Nanterre) constituent les points culminants. Amis et collègues, alliés dans une même quête de la modernité, Aillaud et Rieti confrontent constamment leurs points de vue sur l'architecture, l'art et l'urbanisme. De cette confrontation découle une culture commune de l'architecture : Fabio Rieti conçoit lui aussi la ville comme une entité complexe, dont l'essence est « d'être confuse, chargée d'interrogations, de mystères²³. » Ainsi le projet s'élabore dans l'échange des compétences et le métissage des champs d'investigation, s'éloignant du mythe du créateur unique.

À chaque ensemble d'immeubles bas ou de tours correspond une famille de couleurs, dont les variations



>>> La palette de couleurs et de textures est variée : chaque immeuble bas est peint de couleur différente, l'ensemble du ruban formant un dégradé. Pour animer le tout, chaque dégradé comprend une ou plusieurs ruptures de teinte et les couleurs s'intensifient à mesure que l'on s'éloigne de l'avenue de l'Europe.

23 Extrait de l'entretien avec Fabio Rieti, enregistrement L. Pierron, 9 décembre 2011.

permettent d'assigner à chaque immeuble un caractère unique. Le travail de mise en couleurs réalisé par l'artiste fait appel aux teintes naturelles issues de la terre – ocre, brun, rouge, etc. –, en hommage au monde de la mine. Un plan de colorimétrie permet le repérage des différentes teintes choisies par Aillaud et Rieti. Pour la tranche A, le dégradé va du noir au vermillon. La palette de couleurs de chacun des rubans d'immeubles est systématiquement interrompue par une teinte différente. En opposition, pour les édifices de la tranche B la palette est dominée par des teintes plus vives : jaune citron, orange, rose, etc. d'ailleurs à l'origine du nom donné par les habitants au quartier, la cité « Smarties ». Par ailleurs, côté rue les portes de garages

des immeubles bas étaient peintes de couleur sombre, ce qui permettait de conférer aux bâtiments davantage de légèreté avec une impression de flottement au-dessus du sol.

Enfin, la mise en œuvre de ce travail sur la couleur des façades varie selon les opérations. Dans d'autres réalisations comme la Grande Borne, à Grigny, les couleurs sont apportées par un revêtement en pâte de verre : la mosaïque est placée en fond de moule avant de couler le béton, et le procédé se répète pour chaque travée. À Forbach, le coffrage glissant implique un mouvement continu du moule, ce qui interdit l'utilisation de cette technique. C'est pourquoi au Wiesberg, Aillaud a choisi de peindre les façades.



>>> Sur les tours, Émile Aillaud et Fabio Rieti utilisent des contrastes de valeurs (noir et blanc) et de texture pour différencier les façades.

>>> Double page suivante :
Vue aérienne datant de l'époque de la construction.



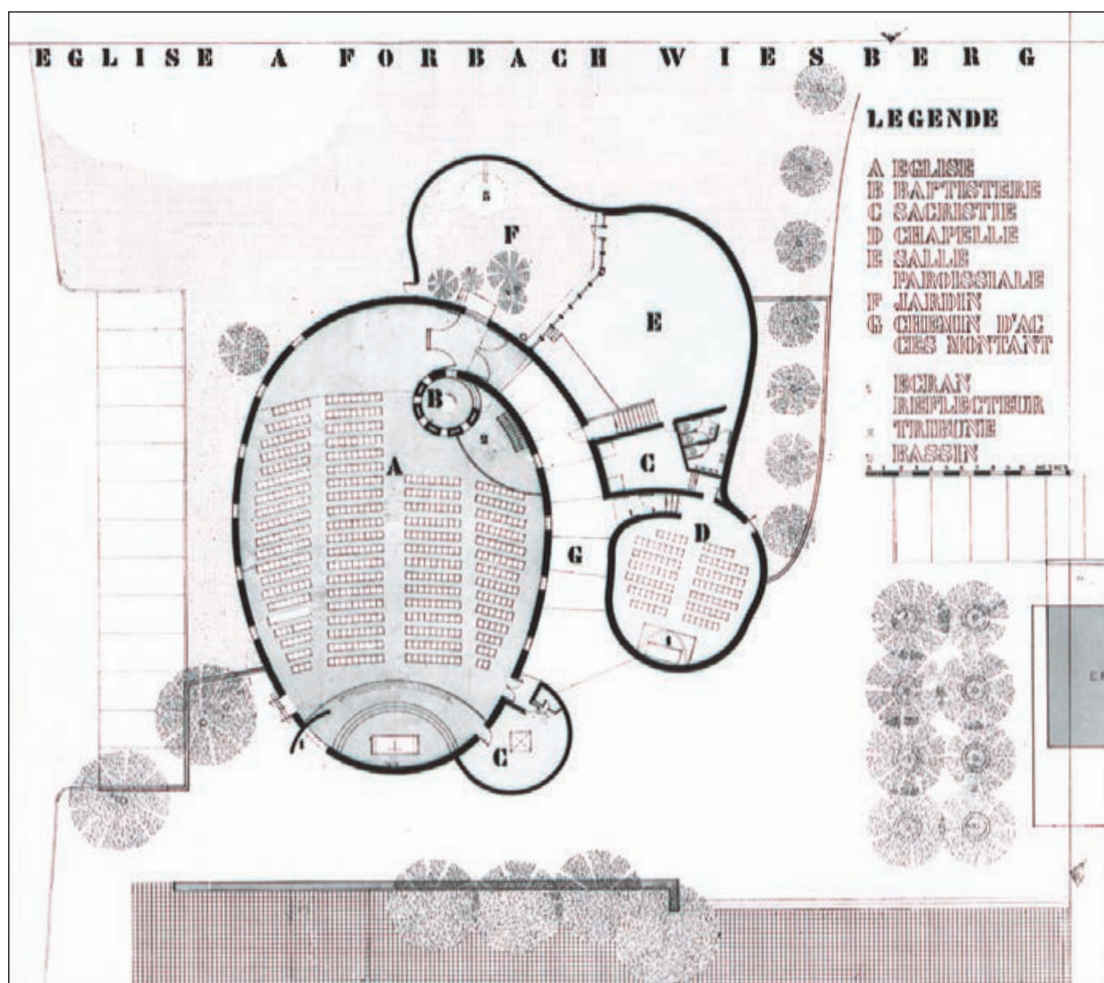


Cam

L'ÉGLISE NOTRE-DAME DU WIESBERG : UNE ŒUVRE UNIQUE

Construite entre 1964 et 1967, l'église du Wiesberg illustre une facette moins connue de l'architecture d'Aillaud, dont la pratique reste principalement attachée à ses opérations de logements collectifs. Elle représente l'aboutissement de la première phase de construction du quartier. L'église constitue une nouvelle occasion de mettre en œuvre des formes audacieuses et l'utilisation de la brique contraste avec le béton des immeubles alentours. La conception labyrinthique du quartier se retrouve dans les plans de l'édifice, régi par les principes d'introversion et de replis chers à l'architecte. Un mur de 200 m de long constitue l'enveloppe extérieure des deux chapelles ovales, séparées par une allée dont la pente évoque le chemin du calvaire. Elle dessert la sacristie, la salle paroissiale et un jardin clos avec un bassin. À l'intérieur, les prises de jour indirectes ou zénithales sont préférées aux ouvertures qui permettraient une vision directe sur l'extérieur. Trois puits de lumière assurent ainsi l'éclairage intérieur. Ce bâtiment est aussi le fruit d'une collaboration avec

Fabio Rieti, qui a peint les briques du mur extérieur de la sacristie. Les formes architecturales se démarquent, de manière à identifier clairement le lieu de culte par rapport à son environnement direct. L'utilisation de la courbe, qui fait ici une entrée triomphale, fait écho à la production de l'architecte brésilien Oscar Niemeyer, et plus particulièrement à l'église Saint-François-d'Assise de Belo Horizonte présentée en 1957 dans *L'Architecture d'aujourd'hui*. Enfin, si l'architecte ne va pas jusqu'à permettre la polyvalence des fonctions au sein de l'église, il n'en est pas moins un défenseur d'une architecture conçue comme un tout, où architecte et artiste « se rejoignent autour d'un même idéal de démocratisation de la culture et de la spiritualité²⁴ ». Cette église est l'unique bâtiment religieux construit par l'architecte et s'impose, à ce titre, comme le seul témoignage de sa réflexion en matière d'architecture religieuse²⁵. L'église Notre-Dame du Wiesberg présente donc de nombreux intérêts architecturaux et patrimoniaux ; elle a d'ailleurs été labellisée Patrimoine du xx^e siècle en décembre 2013.



>>> [Plan de l'église.](#)



>>> L'église Notre-Dame du Wiesberg, seul édifice religieux construit par Émile Aillaud.

24 Lefrançois, Landauer, *op. cit.*, p. 106.

25 L'architecte conçoit au cours de sa carrière un autre édifice religieux : l'église pour la cité Belleruche à Cocheren en Moselle en 1949, mais ce projet ne sera finalement pas réalisé.

Les qualités majeures de l'œuvre

Le grand parc est offert aux piétons. La « prairie centrale » qui traverse le quartier du nord au sud, constitue l'une des qualités premières de l'opération du Wiesberg. La circulation automobile, rejetée en périphérie du parc, s'arrête au pied des bâtiments bas. Comme l'expliquent Dominique Lefrançois et Paul Landauer, « l'architecte abandonne ainsi le principe d'affectation des rez-de-chaussée à des celliers – principe largement développé par ses confrères de l'époque – au profit d'un usage encore peu exploité : le boxe individuel de parking. La présence de ces boxes permet de libérer les espaces verts de la présence des automobiles, tout en donnant aux habitants une surface supplémentaire affectée au rangement ou au bricolage, de plain-pied avec l'extérieur²⁶ ». Une partie importante de la qualité de l'opération tient donc aux espaces non bâtis, et en premier lieu au caractère de « prairie » de la vaste pelouse centrale, c'est-à-dire sa qualité d'espace végétalisé, totalement ouvert et réservé aux piétons. Cette configuration permet également la mise en valeur du cadre paysager existant, en particulier la vue vers le mont Wiesberg ; la faible hauteur des immeubles bas et l'écartement suffisant entre les tours ayant permis de conserver des vues lointaines. Enfin, différentes plantations (arbres et bosquets) ponctuent l'ensemble formé par ces espaces à dominante végétale. Le choix des essences est diversifié (érables, platanes, peupliers, pins noirs, bouleaux, marronniers, tilleuls) et soigné : chaque essence est précisément située, comme en témoigne la légende du plan-masse de 1960 (cf. p. 45) : « entrée de tour », « terrain de jeux », « le long des routes », etc. La plantation de sujets isolés est accompagnée d'arbustes et/ou de plantes grimpantes. Par exemple, chaque séchoir est agrémenté d'un lilas, d'un berbérís et d'un arbre de Judée. Des rangées d'arbres interrompues, souvent accompagnées de lilas et de lauriers sont disposées le long des axes de communication. Enfin, des arbres groupés en bosquet ou formant un chapelet structurent la vaste pelouse centrale en variant les vues lors des déplacements. Au Wiesberg, le paysage constitue donc une composante essentielle de l'opération, en tant que caractéristique du site (avec le mont Wiesberg en toile de fond) et à ce titre, partie intégrante de la conception globale du quartier, mais aussi en termes d'emprise spatiale : les espaces végétalisés occupent 17 des 25 ha du site.

Sur le plan urbain, les tracés existants (voies carrossables et piétonnières) et la hiérarchisation des voies de communication sont des dispositions complémentaires aux qualités paysagères de l'opération, qu'il conviendrait donc de préserver elles aussi. Outre la gestion efficace des circulations automobiles et du stationnement, Aillaud est parvenu à créer une cité généreusement plantée, à limiter les vis-à-vis et à aménager des appartements spacieux et fonctionnels malgré les contraintes de concentration de logements imposées à l'époque.

L'intelligence globale de l'œuvre réside également dans la prise en compte des contraintes imposées par le site dans l'élaboration de l'architecture, les choix techniques afférents et l'inventivité déployée. Tout d'abord, la création de trois typologies différentes de bâti permet de diversifier les espaces dans cette opération de grande ampleur (25 ha). Ces trois typologies sont complétées par une composition libre et des espaces extérieurs variés. Les dispositifs constructifs retenus accompagnent avantageusement ces dispositions : par exemple, grâce à leur gabarit restreint les bâtiments bas peuvent s'implanter sans difficulté sur le terrain fragilisé du bassin houiller. Les séchoirs constituent un moyen fonctionnel et ingénieux de les assembler (en ligne droite ou en courbe, selon les secteurs) tout en conservant leur indépendance structurelle. Les tours nécessitent quant à elles des fondations spéciales (radier) et abritent donc un nombre limité de logements (environ 1/3 de l'opération), mais elles permettent de diversifier l'offre de logement et les formes urbaines du quartier. L'absence d'alignement des baies et l'emploi de trois types d'ouvertures permettent d'animer et de différencier les façades, tout comme les jeux de texture (béton strié et façades lisses). Enfin, la polychromie constitue une caractéristique forte de l'opération, comme de l'œuvre d'Aillaud. Les dégradés de couleurs sont soigneusement conçus avec Fabio Rieti pour favoriser la diversité chromatique, des espaces extérieurs du Wiesberg.



>>> Les immeubles bas et les tours espacées favorisent une sensation d'ouverture et une circulation fluide.

>>> Côté rue, la couleur sombre des portes de garages donne de la légèreté au bâti, qui semble presque posé sur pilotis.

2

ÉVOLUTION ET ÉTAT DE L'OPÉRATION

ÉVOLUTION DU CONTEXTE

Situation dans l'armature urbaine, cadre bâti et paysage

Une situation économique et sociale difficile

Domanialités, statuts et gestion

Perception et perspectives de projet

LES ESPACES EXTÉRIEURS

Espaces végétalisés, voiries et stationnements

Séquence d'accès aux logements

L'ENVELOPPE

La polychromie originelle

Panneaux de façades, fenêtres et fermetures

LES LOGEMENTS

Des espaces qualitatifs mais peu évolutifs

Confort et équipement

ÉVOLUTION DU CONTEXTE

Situation dans l'armature urbaine, cadre bâti et paysage

Le Wiesberg bénéficie d'une bonne liaison avec le centre-ville de Forbach, les équipements et les environs (liaisons viaries et gare TGV notamment). Un nouveau réseau de bus assure depuis 2010 la liaison avec les communes avoisinantes. L'armature urbaine secondaire (voies de desserte des logements en cœur de quartier) n'a pas évolué. Les équipements d'origine ont été complétés par quatre équipements majeurs : la maison de Justice et de Droit, le centre social du Wiesberg, une antenne d'un bailleur social (en rez-de-chaussée d'une tour) et un centre d'action éducative rattaché à la Protection judiciaire de la Jeunesse. Plus largement, en tant que ville-centre de l'agglomération et du bassin houiller, Forbach bénéficie de nombreux atouts en matière d'équipements d'insertion (Pôle Emploi, Mission locale, Compagnons d'Emmaüs, RMI) et de développement économique. Les actions d'insertion professionnelle initiées par la ville de Forbach dans le cadre de la Politique de la ville ont été très nombreuses ces quinze dernières années.

La colline arborée du Wiesberg constitue encore aujourd'hui un cadre paysager exceptionnel. Son caractère rural et boisé d'origine a néanmoins été fortement transformé par l'extension de la zone pavillonnaire et commerciale alentour. L'expansion de cette vaste zone fragilise la lisibilité des accès au Wiesberg, qui fait aujourd'hui figure d'enclave malgré sa bonne situation. Par exemple, la construction de bâtiments commerciaux et d'activités appartenant au « Parc Europa » oblige un contournement hasardeux pour accéder au quartier par le sud. De plus, l'arrivée de plusieurs grandes surfaces commerciales a lourdement fragilisé les commerces de proximité de la place des Tilleuls, qui n'apparaît plus aujourd'hui comme un lieu de centralité. Par ailleurs, des garages implantés en périphérie de l'opération ont été construits ultérieurement et participent, comme l'expansion de la zone commerciale « Europa », à l'enclavement du quartier.

Une situation économique et sociale difficile

Depuis 1996 le Wiesberg est classé en Zone urbaine sensible (ZUS) et Zone franche urbaine (ZFU) ; et depuis une quinzaine d'années le quartier fait l'objet d'une attention renouvelée de la part de la municipalité, notamment dans les domaines de la prévention et de la revalorisation économique : Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS), chantier d'insertion sociale et professionnelle.

Malgré cela, depuis 1990 le taux d'activité baisse dans le quartier. La situation de l'emploi est aujourd'hui préoccupante (environ 20 % de chômage) et concerne surtout les femmes. Dans la ZUS du Wiesberg en 2009, le revenu médian par unité de consommation est de 9 249 €, contre 14 854 € pour l'unité urbaine de Forbach. L'activité économique, qui se maintient depuis une quinzaine d'années, se compose essentiellement d'emplois tertiaires offerts par des PME-PMI. Les enjeux économiques se situent surtout au niveau de la gestion de l'après mines.

Ce bilan économique explique en partie un niveau de précarité important et la dégradation du climat social qui maintient le Wiesberg dans la géographie prioritaire de la politique de la ville. Au vu de ces difficultés et de sa situation d'enclave, le Wiesberg figure parmi les quartiers éligibles au Nouveau Programme de Renouvellement urbain (NPNRU) et pourrait donc être confronté à un projet de transformation conséquent ces prochaines années.



>>> En toile de fond, la colline boisée du Wiesberg constitue un cadre paysager exceptionnel.



>>> Depuis la livraison de l'opération, la construction de l'autoroute a cependant isolé le quartier du mont Wiesberg.

Domanialités, statuts et gestion

Le patrimoine immobilier du Wiesberg compte une large majorité de logements locatifs sociaux (933 sur 1 228 logements), l'ensemble apparaissant bien entretenu y compris les logements privés. Le parc de logements géré par Moselis (488) est situé au cœur du Wiesberg ; le bailleur est soucieux d'y organiser une certaine mixité sociale et culturelle. La SNI Saint-Barbe gère 396 logements dans les immeubles bas. Enfin, BATIGERE loue 49 logements. La structure foncière mise en place à l'origine visait à assurer une maîtrise publique du sol non bâti. Elle constitue une caractéristique essentielle de l'opération : c'est la base même de la conception

d'un vaste parc ouvert sur lequel les bâtiments sont implantés sans clôture. Or, aujourd'hui dans le cas des immeubles bas gérés en copropriété, la tendance est à la privatisation des espaces attenants aux logements, matérialisée par la mise en place de clôtures minérales et végétales.

Aujourd'hui le parc social du Wiesberg est assez prisé : les organismes n'ont pas de problème de vacance et le taux de rotation est actuellement faible. Cela n'a pas toujours été le cas : en 1988, le taux de vacance des tours est monté jusqu'à 25 %. L'OPAC a alors relogé les habitants pour



>>> Une isolation par l'extérieur a été rapportée à certains bâtiments bas. Cette intervention modifie la polychromie, fait disparaître les bords arrondis d'origine et positionne les fenêtres en retrait de la façade.



>>> De nombreux séchoirs ont été fermés, dans le cadre d'initiatives individuelles non coordonnées.

effectuer une réfection complète du secteur des tours des *Dahlias* en 1992. 238 logements ont été réhabilités grâce aux PALULOS et une tour a été vendue au franc symbolique à la ville, assortie d'une obligation de changement d'usage. Elle a ainsi été reconvertie en Foyer du jeune travailleur et de l'étudiant.

Outre son excellent positionnement et son haut niveau d'équipement en services, le Wiesberg présente une image propre et attractive quant à son aspect physique.

Une régie de quartier s'occupe de l'entretien des espaces verts et de l'entretien des parties communes

intérieures des immeubles. Bien entretenu par les services municipaux, l'espace non bâti est constitué comme à l'origine d'une vaste prairie arborée structurée par des chemins piétonniers. Les arbres ont atteint leur maturité et cette végétation entretient avec l'architecture un rapport harmonieux. Les espaces extérieurs ont fait l'objet d'aménagements et d'une gestion de proximité dans le cadre du développement social des quartiers ; ils participent aujourd'hui pleinement au cadre de vie agréable du quartier.



>>> Certains habitants des rez-de-chaussée ont privatisé les pieds d'immeubles afin de se constituer de petits jardins.

Perception et perspectives de projet

En 1965, lors de la livraison, la première phase de l'opération reçoit un accueil positif de la part des premiers habitants. Malgré leur étonnement vis-à-vis des libertés formelles et architecturales du projet, ils expriment en effet leur contentement quant à la qualité des logements : « Ceux qui l'habitent ont découvert qu'il y faisait bon vivre. Les relations de voisinage se sont développées, le paysage s'est fait devant les fenêtres [...]. Chacun s'y sent chez soi²⁷ ».

La réalisation a également été largement saluée par la presse spécialisée de l'époque, principalement en France dans *Techniques et Architecture*, *L'Architecture d'Aujourd'hui* et *L'Architecture française*. Les auteurs des articles insistent notamment sur l'innovation des procédés constructifs et techniques mis en œuvre par l'architecte, ainsi que sur la conception et l'écriture architecturale, singulières. Par ailleurs, deux ouvrages monographiques consacrés à la carrière d'Aillaud²⁸ ont permis d'acquérir une connaissance solide sur l'opération du Wiesberg et de la replacer dans l'œuvre complète de l'architecte.

La construction du quartier avait également fait l'objet de nombreux articles dans la presse locale, essentiellement dans *Le Républicain lorrain*. Comme en témoignent les titres de nombreux articles (« Le chantier des 1004 logements de la zone industrielle va être ouvert », « Accession à la propriété dans le périmètre de la Z.U.P. », « La cité "colorée" du Wiesberg est en pleine activité »), l'actualité du quartier est retranscrite étape par étape. Cet engouement est relaté dans la presse locale jusqu'au milieu des années 1970, décennie marquée par une dévaluation progressive des qualités du projet d'origine. Par exemple la colorimétrie, dont l'originalité avait été saluée dans les articles de la décennie précédente, est vivement remise en cause dans un article intitulé « Les habitants du Wiesberg ne veulent plus en voir de toutes les couleurs » publié dans la revue *Forbach* en mars 1972.

Depuis quelques années, cette opération fait l'objet d'un regain d'intérêt de la part de la population et des institutions. En 2010, l'histoire du Wiesberg a fait l'objet d'un numéro spécial publié dans la revue locale *Le petit mensuel*. Des recherches ont également été engagées par le service d'archives de la mairie de Forbach, en vue de réaliser un dossier complet sur le quartier. En outre, une exposition, dédiée à Aillaud et à l'opération du Wiesberg, a été organisée en 2004 dans le cadre des Journées européennes du patrimoine. L'opération du Wiesberg a reçu le label « Patrimoine du xx^e siècle » en décembre 2013. Cette labellisation constitue une première reconnaissance de la qualité de l'opération, sans impliquer de contrainte de protection ; par ailleurs aucune protection au titre du patrimoine construit ou naturel n'est envisagée.



LES ESPACES EXTÉRIEURS

Espaces végétalisés, voiries et stationnements

La qualité des essences et des formes végétales, définies dès 1960 par Aillaud dans un plan dédié exclusivement aux plantations, a globalement été préservée. Les aires minérales, judicieusement positionnées dans le quartier (de manière à donner l'impression d'un espace majoritairement dédié au piéton) ont également été préservées au cours du temps. Le parking annulaire a disparu et laissé place à une aire de stationnement en surface. Les aires de jeux ont quant à elles été remplacées par la municipalité car elles ne répondaient plus aux normes.

Séquence d'accès aux logements

Les entrées constituent l'une des qualités caractéristiques de la conception soignée du Wiesberg par Aillaud ; à ce titre elles participent pleinement à la qualité globale de l'œuvre et on peut déplorer les transformations successives et les dégradations qu'elles ont subies.

Concernant les autres cheminements extérieurs, globalement l'ouverture de l'espace rend l'ensemble assez facile à surveiller. Dans la partie haute située à proximité de l'autoroute, des caméras ont cependant été installées afin de surveiller le pied des immeubles, mais ces installations sont aujourd'hui jugées insuffisantes par les responsables de la SNI Sainte-Barbe. La nuit, seul l'espace routier est éclairé, les séquences d'accès sont peu visibles.

27 Lefrançois, Landauer, *op. cit.*

28 Dhuis, 1983, Lefrançois, Landauer, *op. cit.*



>>> Plan des plantations de 1960.

L'ENVELOPPE

La polychromie originelle

Le déclin de l'activité minière et la volonté de la population de tourner cette page expliquent sans doute la désaffection pour le décor d'origine, jugé trop ténébreux et qui laissera la place à une évocation plus légère. Dès la fin des années 1970 et face à la pression des habitants du quartier (qui ne souhaitent plus « en voir de toutes les couleurs²⁹ ») les teintes sourdes des tours et vives des immeubles bas sont remplacées par des nuances pastel allant du rose clair au beige. Des motifs de nuages, pâle écho aux tours du même nom construites à Nanterre (1973-1981), sont préférés aux couleurs d'origine unies des tours. La mise en place d'une nouvelle colorimétrie a profondément appauvri l'image architecturale du quartier.

Traité « comme une matière moulée dont la forme dépend du moule », le béton avait été laissé à l'état brut pour les façades latérales des tours cintrées et pour les séchoirs des immeubles bas. Cela permettait de créer une rupture franche avec les façades lisses attenantes, notamment dans le cas des tours cintrées : comme l'explique Fabio Rieti, cette opposition évoquait l'image d'un fruit coupé dont les tranches seraient visibles. Le béton strié permettait d'animer les façades latérales, qui ne présentaient que peu d'ouvertures. Du fait du traitement homogène de toutes les façades, cette opposition a aujourd'hui disparu ; à nouveau ce changement appauvrit les qualités plastiques et de l'ensemble.

Une réflexion portant sur l'amélioration de la performance thermique des logements a été engagée par la SNI Sainte-Barbe. Une isolation des bâtiments par l'extérieur est envisagée, et par la même occasion, un nouveau changement de colorimétrie. L'enjeu réside non seulement dans l'amélioration des performances thermiques, mais aussi dans la revalorisation de l'image des immeubles et du quartier.

Particularité liée à la technique de construction par coffrage glissant, mais également choix plastique essentiel, les angles des bâtiments bas ne présentent aucune arête vive. Cet arrondi met en valeur la connexion par les séchoirs striés et confère une certaine fluidité au chapelet des bâtiments, rythmé par un décalage d'alignement. Lors de l'isolation par l'extérieur déjà réalisée sur certains bâtiments, cette forme a été ramenée à un simple prisme orthonormé, détruisant ainsi la fluidité et la continuité visuelle des assemblages des bâtiments bas.

De plus, les fenêtres placées à l'origine au nu extérieur de la façade se trouvent désormais positionnées en retrait, générant des effets d'ombre et de lumière qui avaient été volontairement écartés par l'architecte.

Panneaux de façades, fenêtres et fermetures

LA BAIE

Au gré des transformations successives, la lecture des façades a été profondément perturbée : des menuiseries PVC, plus épaisses, ont remplacé les menuiseries métalliques sans cadre d'origine. Les typologies des fenêtres sont aujourd'hui nombreuses, diversité due à l'absence d'un cadre réglementaire permettant d'assurer une harmonie au fur et à mesure des remplacements. Alors même que les espaces prévus à cet effet sont dévoyés de cet usage, les installations pour étendre le linge apparaissent en saillie sur les fenêtres.

PROLONGEMENTS EXTÉRIEURS DES LOGEMENTS

L'importance des transformations apportées aux séchoirs et la diversité des matériaux employés illustrent les limites de leur conception originelle. La tendance la plus significative est la fermeture de ces espaces et le remplissage des meurtrières, qui expriment la volonté des habitants de bénéficier d'une pièce supplémentaire. La fermeture de ces balcons ou séchoirs n'a fait l'objet d'aucune réglementation, ce qui explique la diversité des procédés employés. Dans le cadre de sa réflexion pour une future réhabilitation, la SNI Sainte-Barbe envisage de procéder à la fermeture complète de tous les séchoirs. Cette fermeture pose néanmoins plusieurs problématiques qui nécessitent d'être approfondies avant de pouvoir prendre une décision (descente d'eau, fermeture des meurtrières notamment).

29 Anonyme, « Les habitants du Wiesberg ne veulent plus en voir de toutes les couleurs », in *Forbach*, 25 mars 1972.



>>> Les tours cintrées ont été repeintes. L'opposition originelle de couleurs (noir / blanc) et de textures entre les façades a disparu au profit de motifs rappelant des nuages.



>>> Les tours paraboliques ont subi le même traitement coloré et arborent désormais, au sud, des façades de teinte bleu ciel.



>>> Des enduits aux teintes pasteltes ou à motifs ont également modifié les couleurs d'origine des immeubles bas et des tours cintrées.



>>> Les façades sur rue des immeubles bas ont radicalement changé d'apparence : les portes des garages, initialement de couleur sombre afin de donner de la légèreté au bâti, ont été repeintes dans les mêmes tons pasteltes que les corps de bâtiment.

LES LOGEMENTS

Des espaces qualitatifs mais peu évolutifs

À l'exception des logements du foyer des étudiants et des jeunes travailleurs, les appartements ont peu évolué. La technique du coffrage glissant utilisée pour les façades, les refends ainsi que les gaines techniques impliquent une certaine rigidité du plan : les seules possibilités de modification résident dans les cloisons transversales qui délimitent la profondeur des pièces. Les logements offrent néanmoins des espaces de vie qualitatifs : par exemple, tous bénéficient d'une double orientation. Les plans des trois typologies qui composent l'opération illustrent également le souci constant de l'architecte de préserver l'intimité des habitants. Les logements sont en effet constitués d'un ensemble de pièces closes, à l'inverse d'une composition régie par une recherche de fluidité dans les espaces intérieurs. Enfin, l'implantation des bâtiments garantit une orientation optimum des appartements dans les tours paraboliques ; dans les autres cas elle répond à une logique plus globale relative au groupement des bâtiments et à l'unité de voisinage.

Confort et équipement

Les dispositions du projet d'origine ne sont pas toutes de nature à respecter les normes (notamment thermiques) actuelles. Initialement, les façades étaient revêtues uniquement à l'intérieur d'un doublage isolant, tandis qu'un revêtement polyester polymérisé sur place était appliqué sur les parois extérieures. Les baies conçues par Aillaud ne permettent pas elles non plus d'assurer une haute performance thermique. Ainsi, la performance thermique s'est imposée aux bailleurs comme un enjeu majeur des projets de rénovation. Dès 1992, un important chantier de réhabilitation a concerné la mise en place de fenêtres en double-vitrage, le renforcement de l'isolation extérieure et intérieure des logements ainsi que d'autres travaux :

- réfection du chauffage, de la plomberie et des sanitaires
- mise en place de portes de garages métalliques basculantes pour les immeubles bas
- remplacement de l'ancienne installation électrique
- mise en place de compteurs d'eau individuels
- rénovation des cages d'escaliers, aujourd'hui dotées de nouvelles portes d'entrée et d'interphones.



>>> Vues d'un intérieur lors de l'inauguration.
L'opération offre aux nouveaux habitants un confort inédit.

3

RECOMMANDATIONS

LA POLYCHROMIE

DIMENSION URBAINE, PAYSAGE
ET ESPACES EXTÉRIEURS

DIMENSION ARCHITECTURALE

INTRODUCTION

Outre les circonstances particulières de la réalisation du Wiesberg, l'étude a mis en évidence les nombreuses qualités de l'opération. Globalement, ses atouts et caractéristiques principaux peuvent être récapitulés comme suit :

- l'originalité de l'opération par rapport à la production de l'époque et sa représentativité de la production d'Aillaud
- l'inventivité et la prise en compte des particularités du site dans le choix des formes urbaines et architecturales
- le travail soigné sur la polychromie (collaboration avec Rieti, cohérence du travail avec la composition de l'enveloppe et le contexte paysager notamment)
- la « prairie centrale », et plus largement le soin apporté à la composition paysagère et aux espaces extérieurs collectifs de l'ensemble
- le soin apporté au dessin des séquences d'entrée et des façades (le béton et ses différentes textures, les coins arrondis, les dispositifs de seuil et auvents, les menuiseries et vitrages)
- la qualité des logements, et notamment l'intimité offerte aux habitants malgré l'échelle de l'opération.

Pour accompagner les transformations futures de l'ensemble et préserver ses qualités spécifiques, une charte commune pour la gestion urbaine, architecturale et paysagère du Wiesberg pourrait être élaborée entre les parties prenantes.

POLYCHROMIE

La dimension colorimétrique du Wiesberg est l'une des caractéristiques fondamentales de l'opération ; elle a déjà été fortement dénaturée. Ainsi, la nouvelle réflexion initiée sur la couleur des immeubles bas pourrait être étendue à tous les bâtiments afin d'assurer une meilleure cohérence d'ensemble :

- envisager une différenciation des couleurs respectant mieux les dispositions d'origine : couleurs dépendant des typologies et différenciées selon les groupements de bâtiments
- retrouver une palette plus vive, davantage en cohérence avec l'architecture d'Aillaud : le travail poussé et raisonné sur la polychromie est l'une des caractéristiques fortes de ses opérations et fait partie intégrante de la personnalité de l'architecte. La force du projet résidait en partie dans le système chromatique très sophistiqué conçu à l'échelle de l'ensemble de l'opération. Fabio Rieti, créateur de la colorimétrie d'origine pourrait éclairer un nouveau projet.

DIMENSION URBAINE, PAYSAGE ET ESPACES EXTÉRIEURS

Si la situation urbaine du quartier est favorable à une bonne intégration, les évolutions récentes de son environnement ont participé à enclaver le Wiesberg. Pour lutter contre cet enclavement, deux facteurs fondamentaux nécessitent d'engager une réflexion de projet :

- l'amélioration des interfaces entre l'opération et son environnement immédiat : par l'éventuelle démolition des garages ajoutés en périphérie de l'opération, et par la reconfiguration de l'accès sud du quartier (en lien avec l'évolution de la zone commerciale)
- la revalorisation et la requalification de la place commerciale des Tilleuls pour lui redonner un rôle central, au moins à l'échelle du quartier.

Concernant la structure interne du quartier, l'enjeu principal est d'accompagner le processus de privatisation des espaces attenants aux logements gérés en copropriété. Dans cette optique, le règlement de copropriété pourrait comporter les points suivants :

- les dimensions maximum de l'emprise des jardins privés en pied d'immeuble (sans empiètements sur les chemins piétonniers existants)
- la nature et les matériaux mis en œuvre pour délimiter ces espaces (privilégier les barrières végétales d'une hauteur limitée ; éviter les clôtures en dur de type muret)
- les types de nouvelles plantations permises.

Sur ce volet paysager de l'opération, les plans détaillés des plantations d'origine peuvent permettre de retrouver l'esprit initial de la conception et ainsi orienter les transformations qui seraient apportées.

DIMENSION ARCHITECTURALE

Les problèmes rencontrés concernent l'altération des éléments les plus caractéristiques de l'opération :

Les façades

L'opposition franche qui existait à l'origine entre façades latérales et principales permettait d'éviter la monotonie de l'ensemble. Le béton strié (façades secondaires des tours, séchoirs des immeubles bas) a été soigneusement mis en œuvre : son aspect pourrait donc, dans la mesure du possible, être conservé.

La teinte de ces façades latérales pourrait se rapprocher le plus possible de la couleur du béton. Les angles arrondis des immeubles bas, qui assurent la fluidité visuelle des assemblages participent de l'harmonie d'ensemble et constituent également une caractéristique remarquable. Cette souplesse disparaît lorsque l'isolation par l'extérieur substitue des angles saillants, en plus de la modification des couleurs originelles (palette de couleurs des façades et couleurs sombres des portes de garage).

Les baies

Certaines menuiseries des tours pourraient être remplacées (par exemple la tour du foyer des jeunes travailleurs et des étudiants) afin d'améliorer les qualités thermiques et phoniques des logements. Compte tenu de la mise en œuvre très spécifique des vitrages dans le projet initial (menuiseries « invisibles » et charnières fixées à la façade), une étude spécifique permettrait de sélectionner dans les produits existants ceux qui seraient les plus adaptés à la conception architecturale d'origine. Un traitement chromatique différencié ouvrant/dormant pourrait permettre d'affiner le dessin. En tout état de cause, un soin particulier devrait être apporté au respect de la géométrie des ouvrants et les menuiseries PVC, particulièrement épaisses, sont à proscrire absolument. En cas de fermeture des séchoirs le dessin des fenêtres devrait permettre de préserver la verticalité des percements actuels (meurtrières), grâce à un vitrage fixe avec cadre caché.

Les séquences d'entrée

Les dispositifs architecturaux d'origine (auvents, plantations, bancs, etc.) méritent d'être remis en état : suppression des constructions adventices, restauration d'une transparence des portes et panneaux de façade d'entrée (éclairage naturel des halls et visibilité de l'auvent d'entrée favorisant la sécurité).

Une charte urbaine s'imposant à l'ensemble de l'opération faciliterait l'encadrement des évolutions concernant la dimension architecturale (fermeture des séchoirs, entrées et dispositifs d'accès pour les personnes à mobilité réduite).

CONCLUSION

Aujourd'hui, l'opération du Wiesberg se caractérise par la forte hétérogénéité des transformations effectuées. S'y ajoutent les projets en cours ou à venir, comme l'intention d'isolation par l'extérieur, d'un possible changement de colorimétrie ou, à plus grande échelle, un projet de renouvellement urbain sur l'ensemble du quartier. Afin d'éviter la perte de certaines des qualités du quartier, une meilleure coordination entre les différents gestionnaires favoriserait l'harmonisation des interventions en mettant un terme à une évolution disparate qui nuit à la qualité d'ensemble. Elle permettrait aussi de partager les retours d'expérience et les frais d'étude et de bénéficier d'économies d'échelle.

Le cadre institutionnel d'une telle coordination reste à définir, tout comme le mode d'inscription de contraintes réglementaires possibles, par les différents acteurs (urbanisme réglementaire, règlement de copropriété, charte ou autre).

Comme cette étude s'est attachée à le montrer, le soin apporté par Émile Aillaud depuis la conception d'ensemble jusque dans les détails, confère sa cohérence et sa force au projet. Intervenir sur ce quartier tout en conservant ses qualités, suppose de porter une attention particulière à toute modification si modeste soit-elle.

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

Sources archivistiques

Fonds Aillaud Émile (1902-1988), Centre d'Architecture et du Patrimoine, Centre d'archives de l'Ifa (cote : 078). Inventaire complet, réalisé par Éric Furlan, Marianne Lefrançois, Maud Marzolf, Julien Watrin, Barbara Houzelot, sous la direction de Gilles Ragot puis Éric Furlan. Mis à jour le 2003-03-15
Objet AILEM-B-59-2: documents généraux et photographies, pièces écrites et correspondances, documents relatifs à l'ensemble des phases du projet (conception, marché et exécution)

Fonds Émile Aillaud, Centre Georges-Pompidou, MNAM/CCI.

Houillères du bassin de Lorraine à Metz, service de documentation.

EPAD (Hauts-de-Seine), service archives.

Centre des archives contemporaines à Fontainebleau, archives du ministère de l'Équipement.

Archives municipales de la ville de Forbach.

Archives départementales de la Moselle.

Ouvrages

AILLAUD, Émile, *Désordre apparent, ordre caché*, Paris, Fayard, 1975.

AMOUROUX, Dominique, CRETOL, Marco, MONNET Jean-Pierre, *Guide d'architecture contemporaine en France*, Paris, A.A. Technic-Union, 1972.

BARY, J. de, *La nouvelle cité du Wiesberg*, s. l., s. d.

DHUY, Jean-François, *L'Architecture selon Émile Aillaud*, Paris, Dunod, 1983.

GASSIOT-TALABOT, Géraud, *Dictionnaire de l'architecture moderne*, « Aillaud », Paris, Hazan, 1965.

LEFRANÇOIS, Dominique, LANDAUER, Paul, *Émile Aillaud*, Paris, Éditions du patrimoine / Gollion, Infolio, coll. « Carnets d'architectes », Paris, 2011.

LUCAN, Jacques, « Aillaud », in MIDANT, Jean-Paul (dir.), *Dictionnaire de l'architecture du xx^e siècle*, Paris Hazan / Institut français d'architecture, Paris, 1996, p. 16.

MONNIER Gérard, *L'architecture du xx^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 1997.

OPAC de la Moselle, *Forbach « Le Wiesberg », proposition de concours, conception-réhabilitation-transformation d'usage*, archives municipales de Forbach, s. d.

PORTZAMPARC, Christian de, *Dictionnaire des architectes*, « Émile Aillaud », Paris, Encyclopaedia Universalis / Albin Michel, 1999.

Articles de revue

À PROPOS DE L'ARCHITECTE

AILLAUD Émile, « Désordre apparent, ordre caché par Émile Aillaud » in *Techniques et architecture*, n° 307, déc./janv.1975-1976, p. 76-85.

Anonyme, « Points de vue d'architectes » in *Techniques et architecture*, n° 2, mars/avril 1959, p. 92-93.

Anonyme, « L'Architecture française de 1950 à 1980 : années 1960 » in *AMC*, n° 11, avril 1986, p. 32-61.

DURAND-SOUFFLANT, Stéphane, « Quelques tentatives contre la laideur » in *Journal de l'année 1970-1971*, Paris, Larousse, 1971.

LE BON, Hélène, « Émile Aillaud (1902-1988) : ou le retour à l'enfance » in *Urbanisme*, n° 340, janv./fév. 2005, p. 83-89

LUCAN, Jacques, *France, architecture 1965-1988*, Paris, Electa Moniteur, 1989.

PANERAI, Philippe, « Aillaud, architecte des solitudes » in *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 261, février 1989, p. 28-35.

À propos de l'opération

a) Revues spécialisées

AILLAUD, Émile, « ZUP de Forbach » in *Techniques et Architecture*, n° 4, mai 1961, p. 107.

AILLAUD, Émile, « Forbach, Le Wiesberg » in *Techniques et Architecture*, n° 1, nov. 1962, p. 106-112.

AILLAUD, Émile, « Forbach, tours d'habitation » et « Un urbanisme de tours » in *Techniques et Architecture*, n° 3, avril 1965, p. 125-126.

AILLAUD, Émile, « Metodi di industrializzazione nel complesso HLM a Forbach in Francia » in *Industria italiana del cemento*, sept. 1966.

Anonyme, « Urbanisme forbachois : le Wiesberg » in *Sélection Construction du C.G.T.B.*, s. d.

HABASQUE, Guy, « Émile Aillaud, pour un urbanisme sans monotonie » in *L'Œil*, n° 102, juin 1963, p. 36-41.

Anonyme, « Émile Aillaud. La cité du Weisberg à Forbach » in *L'Œil*, n° 12, février 1965, p. 30-31.

Anonyme, « Cité du Wiesberg à Forbach » in *L'Architecture française*, n°s 271-272, mars-avril 1965, p. 93-94.

Anonyme, « Forbach, Les Courtillères » in *Baumeister, das Architektur Magazin*, juin 1966.

JOLY, Pierre, « Émile Aillaud. L'église de Forbach » in *L'Œil*, n° 158, février 1968, p. 20-23.

Outre les articles cités, on trouvera de nombreuses études descriptives sur les réalisations d'Émile Aillaud dans *L'Architecture d'aujourd'hui*, n°s 47, 66, 94, 100, 144, *L'Architecture française*, et *Techniques et architecture*, 23^e série n° 1, 29^e série n° 2 et 5, 30^e série, n° 6.

b) Publications locales

Anonyme, « Un projet attendu qui prend forme : l'église du Wiesberg » in *Le Républicain lorrain*, date inconnue.

Anonyme, « Le chantier des 1004 logements de la zone industrielle va être ouvert » in *Le Républicain lorrain*, 27 octobre 1960.

Anonyme, « Les habitants du Wiesberg ne veulent plus en voir de toutes les couleurs » in *Forbach*, 25 mars 1972.

Crédits photographiques

ADAGP, Paris 2015 : Fabio Rieti

Agence BCA Benoît Carrié Architecture :
10, 11, 13, 42b, 43b, 47b, 48b, 49m, 49bd.

Sophie Masse : 20h, 22h, 24h.

Centre Pompidou – Mnam – Bibliothèque Kandinsky –
Véra Cardot, Pierre Joly : 17h, 22b, 27, 28hd, 35, 37b, 48h.

DR : 15h, 29, 31h, 32-33, 44.

IFA : 8, 12h, 15b, 17b, 19, 20md, 23h, 24b, 34, 43h, 45b,
49h, 49bg, 51b.

© MEDDE-MLETR : couverture, 12b, 21, 23b, 25, 26, 28g,
28bd, 30, 31b, 37h, 42h, 45h, 47h, 51h.

© Région Lorraine - Inventaire général / Cité du Wiesberg,
Forbach : 40, 41.



ARCHITECTURES DU XX^E SIÈCLE

Ces publications explorent la conception d'origine, les caractéristiques, l'évolution et l'état actuel des opérations retenues. Elles permettent de dégager des recommandations pour d'éventuelles transformations à venir et pourront servir d'appui technique aux services déconcentrés du ministère de la Culture et de la Communication et aux acteurs extérieurs impliqués dans des projets architecturaux ou urbains concernant un grand ensemble.

DÉJÀ PARUS :

[BOULOGNE-BILLANCOURT, RÉSIDENCE DU POINT-DU-JOUR](#)
[GIVORS, CITÉ DES ÉTOILES](#)

À PARAÎTRE :

[BAYONNE, LES HAUTS-DE-SAINTE-CROIX](#)
[BOUSSOIS, CITÉ DES FLEURS](#)
[LILLE, RÉSIDENCE DU PARC SAINT-MAUR](#)
[MARLY-LE-ROY, LES GRANDES TERRES](#)
[MARSEILLE, PARC DU ROY D'ESPAGNE](#)
[METZ, QUARTIER DE VALLIÈRES](#)
[SCEAUX, RÉSIDENCE DES BAS-COUDRAIS](#)